

Syndicats

magazine

Une seule lutte



FGTB

#6 NOVEMBRE 2024

Bimestriel | Année 79

E.R. : Thierry Bodson,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Mobilisation
13 décembre à Bruxelles

Droit de protester
Témoignages


Rencontre
Jeremy Corbyn


Votre magazine en ligne !


Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB



La FGTB en ligne
www.fgtb.be



Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmagazine.be



My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb



Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

**ACTUALITÉS**

Action	4
En bref	5
Droit de protester « Ils ont fait aboyer les chiens sur nous »	6-7
Mathilde : une voix contre les violences	8-9
Utextbel : ouvrir les portes de l'usine	10-11
Défendre le chômage, c'est défendre l'emploi	12-13
Travailleurs et mobilité	14

DOSSIER

Politique et climat	15-19
----------------------------------	--------------

Question/Réponse	20
------------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

MONDE & RÉGIONS

Régions	33
Interview de Jeremy Corbyn	34-35

Des cadeaux pourris sous le sapin

Bientôt décembre ! Dans quelques jours, les villes s'illumineront, période des fêtes oblige. Les villes, les rues, et souhaitons-le, les cœurs. Mais malheureusement, pour le monde du travail, cette fin d'année – et plus encore – s'annonce bien sombre. Et les présents sous le sapin... fort décevants.

Car le monde politique, en plein virage à droite, ne semble pas avoir prévu beaucoup de belles surprises – sauf peut-être pour ceux qui n'en ont pas besoin : les dirigeants d'entreprise et les grosses fortunes, plutôt épargnés par les mesures qui sont sur la table. Pour les travailleurs et travailleuses, les « cadeaux » à venir sont particulièrement empoisonnés : de l'austérité, des mesures fiscales injustes et coûteuses, une augmentation du prix des courses, des reculs sociaux. En bref, une nouvelle gifle pour le monde du travail... et des douceurs pour les riches.

VIOLENCE SOCIALE

À l'heure d'imprimer ces lignes se déroulait la journée de lutte contre les violences à l'égard des femmes. Chaque 25 novembre, la société civile et les syndicats descendent dans la rue et rappellent que ces violences prennent des formes diverses, qu'elles sont insidieuses et qu'elles font des victimes chaque jour. Violences physiques, mentales, verbales, financières... et sociales.

LE PROJET DE WEVER-BOUCHEZ : UN AVANT-GOÛT AMER

Les premières indications sont claires. La note de formation gouvernementale de Bart De Wever propose – entre autres horreurs – de s'attaquer aux sursalaires pour le travail de nuit et de week-end, tout en durcissant les conditions d'accès à la pension minimale, en renforçant la flexibilité, ou encore en s'attaquant de plein fouet aux services publics. Ces mesures frapperont en priorité les travailleurs les plus précaires et, parmi eux, les femmes, déjà pénalisées par des carrières morcelées et des inégalités salariales persistantes. Récemment, les travailleuses des secteurs des soins et du non-marchand réclamaient en masse du temps pour bien faire leur travail, pour vivre décemment. On en est loin. Plutôt qu'une amélioration des conditions de vie, on offre aux travailleurs et travailleuses un paquet bien ficelé de nouvelles sources de stress et d'insécurité. Le tout

enrobé d'une ignorance flagrante et volontaire des besoins et des réalités de terrain.

CLIMAT : L'OUBLI VOLONTAIRE ?

Dans ce numéro de Syndicats Magazine, comme chaque année à cette période, vous lirez par ailleurs nos articles sur le climat et la transition juste. Un thème cruellement absent du programme politique de la droite. Alors que les crises environnementales s'intensifient, avec les conséquences attendues sur les emplois, les secteurs et les travailleurs, aucune mesure ambitieuse ne semble à l'ordre du jour. On a appuyé sur « pause ». La logique du profit à court terme continue de primer, sacrifiant non seulement la planète, mais aussi les populations les plus vulnérables, en première ligne face aux conséquences du réchauffement climatique.

LES FÊTES POUR QUI ?

Dans ce contexte, difficile de voir cette période festive comme un moment de réjouissance. Si les syndicats et les mouvements citoyens ne restent pas mobilisés, le gouvernement à venir risque de transformer les espoirs d'un avenir meilleur en un désert social pour celles et ceux qui ont le plus besoin de solidarité.

Mais mobilisés, nous le restons ! Plus que jamais, au vu des politiques qui nous font face, nous devons lutter, résister. La prochaine action ? Le 13 décembre ! Nous organisons en front commun une concentration pour rejeter les cadeaux pourris que nous présente la droite, pour remettre l'humain au centre des débats, et pour réclamer la part à laquelle les travailleurs et travailleuses ont droit.

Rendez-vous le 13 décembre, Place Poulaert, à Bruxelles, pour un rassemblement solidaire et revendicatif ! Car c'est tous ensemble que nous pourrons peser dans la balance ! ◀



Thierry Bodson
Président



Miranda Ulens
Secrétaire générale



LE 28 SEPTEMBRE, la plateforme « droit à l'avortement » était en action à Bruxelles. La FGTB était au rendez-vous.

Nos revendications : la dépénalisation totale de l'avortement et l'extension du délai à 18 semaines. La suppression de tous les obstacles et discriminations. Car l'avortement est un droit !



LE JEUDI 7 NOVEMBRE, des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs du secteur non-marchand et des services publics ont sillonné les rues de la capitale pour revendiquer du temps. Du temps pour effectuer leur travail dans de bonnes conditions, du personnel supplémentaire et une revalorisation du métier. Retour en images.





20 ANS DE PROGRÈS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ

Le 23 septembre 2004, la FGTB, la CSC et la CGSLB signaient la charte « gender mainstreaming ». Soit un engagement à mettre en œuvre l'égalité femmes/hommes au sein de leur structure. 20 ans plus tard, le 3 octobre dernier, les représentant.es des trois syndicats se sont réunis pour faire le point et renouveler leurs engagements.

Au sein de la FGTB, plusieurs avancées en matière d'égalité ont vu le jour : un service genre, de la mixité dans les instances, un code de conduite sur la tolérance zéro à l'égard de la violence et du sexisme, l'organisation de campagnes, activités, actions consacrées aux femmes...

Mais il reste du travail. Les syndicats appellent les politiques, le monde patronal, le monde associatif et tous les acteurs de la société civile à œuvrer à l'amélioration de l'égalité. Comme le souligne la charte, l'émancipation des femmes est un élément essentiel de l'émancipation de tous les travailleurs, hommes et femmes.

INDEX OCTOBRE 2024

INDICES	Prix à la consommation	132,79
	Inflation	3,20%
	Indice santé	132,96
	Indice santé lissé	130,13

ÉLECTIONS SOCIALES : LES RÉSULTATS DÉFINITIFS RENFORCENT LA VICTOIRE DE LA FGTB

Notre victoire aux élections sociales est encore plus belle que prévu : les résultats renforcent notre progression, la plus forte enregistrée en 20 ans ! En quelques chiffres :

- Un siège sur trois dans un organe de concertation est occupé par un délégué de la FGTB.
- Plus qu'un vote sur trois est un vote pour la FGTB.
- La FGTB est forte et progresse dans toutes les régions.
- Nous occupons plus de sièges, dans les secteurs économiques et dans le non-machand !

Merci pour votre confiance ! Nous continuons sur cette voie ! Chaque travailleur et travailleuse, qu'il ou elle ait ou non voté pour la FGTB, peut compter sur nos délégués. Pour de bons salaires, des horaires de travail corrects, des statuts solides et des contrats décents, des conditions de travail sûres et saines.

LA CARTE DE CONTRÔLE EC3.2 POUR LE CHÔMAGE TEMPORAIRE PASSE AU NUMÉRIQUE

Attention, à partir du 1/1/2025, toutes les personnes en situation de chômage temporaire devront utiliser la carte de contrôle électronique eC3.2. La carte de contrôle papier C3.2A n'existera plus.

Plus d'infos ➔ <https://tinyurl.com/3rusjpx>

ARRÊT DELHAIZE : LA COUR CONSTITUTIONNELLE NOUS DONNE RAISON !

Lors du conflit Delhaize, certains juges ont suivi les très nombreuses demandes (plus de 30) de la direction de la multinationale de mettre fin aux piquets de grève mis en place par les travailleuses et les travailleurs via des requêtes unilatérales.

Les organisations syndicales FGTB, CSC et CGSLB ainsi que la Ligue des droits humains étaient intervenues et avaient rappelé le caractère fondamental du droit de grève, et les entraves que ces requêtes unilatérales constituent pour l'exercice de ce droit.

Dans son arrêt rendu ce jeudi 14 novembre 2024, la Cour constitutionnelle leur donne raison. Avec cet arrêt plus aucun juge ne pourra accepter de requête unilatérale contre l'exercice pacifique du droit de grève, notamment dans les nombreuses procédures judiciaires encore en cours ! « On a démontré que le droit de grève est bien un droit fondamental », se réjouit Selena Carbonero, Secrétaire fédérale FGTB.



DROIT DE PROTESTER

« Ils ont fait aboyer les chiens sur nous »

Pouvoir manifester est un droit fondamental, dans toute démocratie qui se respecte. Pourtant les syndicats, de nombreuses associations de la société civile ainsi que de nombreux juristes s'inquiètent du constat que partout en Europe, en ce compris en Belgique, ce droit recule. Ensemble, ils ont créé la Coalition pour le droit de protester dont la première conférence-débat se tenait à l'ULB le 3 octobre dernier.

Le constat partagé par les différents intervenants est alarmant. Depuis quelques années, les politiques – très majoritairement de droite mais pas que – s'en prennent à un droit fondamental pour le restreindre. Ces bâtons dans les roues sont de plus en plus nombreux. Les attaques interviennent à plusieurs moments et de différentes manières. C'est ce qu'illustre le témoignage d'Aurélien Berthier, qui se qualifie lui-même de manifestant du dimanche : « Je ne manifeste pas très souvent, toujours dans le cadre de manifestations autorisées, je reste éloigné des fauteurs de trouble et de la police. »

UN DROIT CONDITIONNÉ

Parenthèse. Arrêtons-nous brièvement sur le concept de « manifestation autorisée ». Il faut une autorisation du bourgmestre pour organiser une manifestation. L'on est en droit de se demander pourquoi, puisqu'il s'agit d'un droit fondamental, il faut demander une autorisation pour l'exercer. « La Belgique est un des rares pays où cette réglementation existe », apprend-on de la bouche de Carine Thibaut, directrice générale d'Amnesty International Belgique. « C'est déjà un moyen de restreindre l'exercice de ce droit. À Namur, par exemple, la procédure pour obtenir l'autorisation de manifester prend trois mois. Se pose alors la question des manifestations spontanées. Est-il interdit aux Namurois de se rassembler au lendemain de bombardements dans un pays étranger pour en demander la fin ? »

DES MINEURS, DES PASSANTS, UNE PERSONNE ÂGÉE...

Aurélien poursuit son témoignage. Le ton change. Ce « manifestant du dimanche » a été victime de la « technique de la nasse ». Une opération menée par les forces de l'ordre

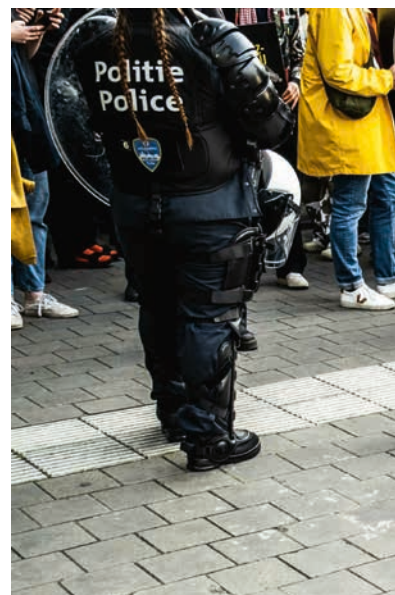
afin de ne laisser aucune issue aux manifestants cernés. En 2020, alors qu'il était sur le chemin du retour d'une manifestation qui revendiquait des moyens supplémentaires pour la santé et les hôpitaux, Aurélien se fait arrêter par la police. « On revenait de la manif, on était rue de la Régence. Au loin on voit des policiers en tenue robocop qui se préparent à entrer en action. C'est assez impressionnant en fait. Mais on ne se méfie pas : la manif est terminée, on est au milieu de personnes dont certaines sont justes des passantes. »

Les policiers vont les charger, les secouer, les molester. Ils sont quelques dizaines à être envoyés aux casernes d'Etterbeek, privés de liberté pendant plusieurs heures. « Il y avait là des mineurs dont les parents n'avaient pas été avertis. Je me souviens aussi d'un vieux monsieur avec son sac Delhaize et ses légumes qui dépassaient. Ils ont fait aboyer les chiens sur nous et frappaient les matraques au sol. » Tout le monde est terrorisé. Trois personnes sont arrêtées de manière plus violente. L'une sera gazée au sol. Finalement, Aurélien sera remis en liberté.

ET APRÈS ? LA PEUR.

Et la suite ? Il y en a peu. « Après ces événements, j'ai vraiment été choqué par la façon dont la presse en parlait. Elle ne donnait que la version de la police. C'est après, lorsqu'il y a eu un travail du journaliste du Soir que la vérité a commencé à être dite. » Il y aura plainte au Comité P contre les policiers violents. Mais elle restera sans suite. Il y aura demande d'interpellation du Bourgmestre de Bruxelles, mais elle sera rejetée.

Durant l'arrestation, Aurélien a entendu des policiers lui dire que « si on ne veut pas être arrêté, on ne doit pas manifester » ou encore que « vous les gauchistes, vous récoltez ce que vous semez ». « C'est dingue ! », s'exclame



”

Ils me disent que je dois m'attendre à être arrêté si je veux exercer un droit qui est un droit fondamental : celui de protester.

Aurélien, manifestant



MANIFESTE COMMUN

La coalition « Droit de protester », dont fait partie la FGTB, regroupe de nombreuses associations, mouvements, mutuelles et syndicats. Ces organisations rappellent que depuis la création de la Belgique, les mouvements sociaux ont influencé les lois, en revendiquant leur adoption, leur modification ou leur abolition. Elles dénoncent avec force les atteintes au droit de manifester que l'on constate actuellement, notamment au travers de leur manifeste. Lors du débat à l'ULB une synthèse de ce manifeste a été distribuée. Elle est disponible ici au téléchargement et à la lecture :



”

Aujourd'hui, on constate qu'il y a détournement de certaines dispositions législatives contre les syndicats. Cette évolution nous a amenés à nous associer à d'autres associations pour y faire face : introduire un recours, se défendre en justice... Nous voulons être solidaires avec elles mais aussi créer un rapport de force le plus large possible.

Selena Carbonero, Secrétaire fédérale de la FGTB

le militant. « Ils me disent que je dois m'attendre à être arrêté si je veux exercer un droit qui est un droit fondamental : celui de protester. Le plus terrible, c'est que toutes ces intimidations se révèlent efficaces : après ça, je peux vous dire qu'on a peur et qu'on hésite avant d'aller à une manif. Moi, il m'a fallu plusieurs années pour y retourner. »

UN DROIT FONDAMENTAL

Pierre-Arnaud Perrouy, Directeur de la Ligue des droits humains, rappelle en effet que le droit de manifester est un droit fondamental. Car une démocratie est par nature imparfaite. La représentation parlementaire ne suffit pas. Il faut donc laisser les citoyens et citoyennes s'exprimer, contester. Ce droit est protégé par la constitution belge, par la Convention européenne des droits de l'homme. Mais il constate des reculs depuis quelques années : « Il n'y a pas assez de condamnations des policiers abuseurs ou fautifs et dans le même temps, de plus en plus de sanctions administratives contre les manifestants sont prononcées. »

En ce 3 octobre, la salle est remplie de personnes engagées, de militants pour le climat, pour les droits humains ou encore pour la paix. Beaucoup ont constaté de visu les agissements de certains policiers lors de diverses manifestations. La plupart ont également à l'esprit les dérives vécues lors des manifestations des gilets jaunes en France. Autant d'éléments qui, eux aussi, font peur, et déforcent la volonté des citoyens d'exercer leur droit.



DÉRIVES

Mais les violences ne sont pas uniquement policières. Des outils législatifs, détournés de leur fonction première, servent également à s'attaquer aux manifestants. Selena Carbonero, Secrétaire fédérale de la FGTB, explique qu'il y a quelques années, des syndicalistes ont été condamnés à des peines de prison pour « entrave méchante à la circulation » lors d'une journée de grève nationale. Lorsque cette loi a été votée, il était très clair que cela ne pouvait s'appliquer aux syndicats. Mais le glissement a pourtant eu lieu.

DES ACTES

Se parler, informer, sensibiliser, les différentes associations de la Coalition « Droit de protester » sont conscientes que c'est essentiel. Mais il fallait aller plus loin et poser des actes concrets. Après s'être mobilisée en février dernier contre le vote au Parlement de l'incrimination d'atteinte méchante à l'autorité de l'État, la coalition a déposé un recours devant la Cour constitutionnelle pour faire annuler l'inscription de cette infraction dans le nouveau code pénal belge. Pour la Coalition, elle comporte de sérieux risques pour le droit de manifester et la liberté d'expression. La coalition craint notamment que la désobéissance civile et les appels à celle-ci ne soient criminalisés. ◀

UNE VOIX CONTRE LES VIOLENCES

« Le simple fait d'exister et d'avoir une parole, en tant que femme, grosse, c'est un geste politique »

Mathilde. C'est sur les réseaux sociaux que nous l'avons connue. Sa chanson, « À la gloire des femmes en deuil », a surgi en 2022 et est immédiatement devenu un hymne féministe rassembleur, beau, puissant. Puissant comme sa voix et son discours. Alors que se déroule la Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, nous publions son interview.

Sur Tiktok, sur Instagram ou sur scène, l'artiste française, forte d'une communauté d'un demi-million de personnes, s'engage, défend. Féministe jusqu'au bout des ongles, elle se bat contre toutes les formes de violence, contre le sexisme, la grossophobie, le harcèlement. Elle prend des risques au quotidien. Mais elle est soutenue par cette communauté soudée et fidèle, qui la soutient et qui forme, avec elle, une armée de « guerrières de lumière ».

C'est à l'issue d'un concert que nous l'avons rencontrée, en septembre dernier. Mathilde vivait sa première « mini-tournée » en Belgique. Deux dates : l'une à Bruxelles, l'autre à Ostende. Dès son arrivée dans la capitale, le chauffeur de taxi lui parle des Wallons, des Flamands, même de Léopold II. « Il m'a tout raconté ! J'aime bien avoir les contextes politiques des lieux dans lesquels je vais jouer. Je trouve ça important. Je suis moi-même issue de l'immigration non-visible car mon père est portugais, donc je ne le porte pas sur mon visage, mais je parle plusieurs langues, j'ai vécu et travaillé dans plusieurs pays. »

« PRÉSERVÉE DE LA PENSÉE DE DROITE »

Le parcours - tant musical que militant - de Mathilde a commencé très tôt. « Mon père est un anarchiste qui a quitté la dictature portugaise, ma mère est une femme des années 60-70, elle a été élevée et biberonnée au MLF (Mouvement de Libération des Femmes, ndr). Donc j'ai été briefée ! Beaucoup de choses étaient acquises chez moi. J'étais entourée d'artistes et de gauchos, donc j'ai été assez préservée de la pensée de droite jusqu'à très tardivement. »

C'est en entrant dans la vie professionnelle que Mathilde se confronte à un milieu différent. Parallèlement, sa vie de jeune adulte sera marquée par la violence. « Il a fallu que je m'affirme, et de plus en plus. Cette affirmation a été plus facile, hélas - mais j'essaie d'en tirer un enseignement positif - parce que j'ai vécu des violences conjugales de mes 19 à 21 ans. J'ai frôlé la mort, j'ai un rapport direct avec la mort, et ça me fait célébrer le vivant. C'est beaucoup plus facile pour moi de dire 'non'. Je peux très vite

dégager les choses néfastes de ma vie. Ecrire des chansons, ça me permet de dépatouiller mes émotions. Mon engagement militant s'est fait avec la musique, j'ai trouvé un public pour parler de mon vécu, tout d'abord, puis d'autres sujets militants. »

« TOUR ART EST POLITIQUE »

Mathilde, dans ses textes comme dans ses contenus sur les réseaux, célèbre la sororité, la solidarité, la liberté. Elle dégomme tout ce qui s'y oppose, avec force, mais aussi beaucoup d'humour. Elle chante l'amour, la beauté, la vérité. Chaque mot, chaque phrase est authentique, porteur. « Mais tout art est politique et engagé. Même quand je parle d'amour et de sujets plus « triviaux », sur des expériences intimes qui a priori ne sont pas forcément politiques, le fait que je sois une femme, grosse, qui ne donne aucun gage physique de soumission à aucun diktat, ça fait de mon discours un discours politique, de facto. Le fait d'exister en tant que femme grosse déjà, avec une parole sur les réseaux - ma simple insoumission par le non verbal avant même que je ne dise quoi que ce soit - c'est un geste politique. »

Quant à faire de la politique au sens strict ? Oui, « s'il le faut », quand la maison crame. « Je rejoins beaucoup de mouvements quand je pense qu'il est nécessaire qu'on se réunisse, selon l'urgence du moment. Quand ça crame en face, d'abord on éteint le feu, et ensuite on continue à avoir nos différences, à s'engueuler, etc. Je pense que c'est un truc de privilégiés que de continuer à s'engueuler dans des guerres intestines de gauche. Ça me met dans une colère ! Et en face, en France, on a Marine Le Pen, Eric Zemmour, Bruno Mégret, Thaïs D'Escufon, qui n'ont pas de problèmes pour s'allier, eux ! C'est irresponsable, particulièrement pour les populations qui n'ont pas ce privilège, de continuer de s'engueuler entre bourgeois de gauche. C'est une honte. »

CYBERHARCÈLEMENT

Ses prises de position politiques, Mathilde les paie. Cher. Il suffit de lire les commentaires sous ses vidéos pour s'apercevoir que la



”

Je suis grande, je suis grosse, je ne me maquille pas, j'écris des chansons où j'utilise des mots d'argot ou vulgaires, et ça dérange tout le monde. À l'époque où Gainsbourg – période Gainsbarre – le faisait, ça ne dérangeait personne et pourtant il y a beaucoup à en dire.

Mathilde sur la scène de Manifiesta, Ostende

haine n'est jamais loin. Injures, sexisme, grossophobie, tout y est. Pourtant, c'est avec humour – voire avec une touche de sarcasme – que Mathilde réplique sur ses réseaux. « Je ne réponds jamais directement à la haine en ligne que je reçois. Je la recycle. Je recycle les déchets en contenus, pour montrer qu'on n'est pas obligées de se laisser faire. Car 'faire comme si ça n'existait pas', c'est encore une fois un discours de privilégiés. Car ça existe, ça me fait du mal, je vais y répondre et c'est comme ça. Par là, je donne à d'autres femmes, à une échelle peut-être plus petite, la possibilité de répondre, de s'autoriser à dire aux haters – ou à tonton Jean-Pierre qui fait des réflexions – 'ça, c'est terminé'. On n'a pas à accepter l'inacceptable. On n'a pas à accepter de se faire tripoter les fesses, ni le cerveau. »

Belle ironie : les contenus en ligne – monétisés – de Mathilde permettent de financer des projets féministes, d'engager des femmes artistes ou techniciennes... « C'est comme le compost. Les déchets vont dans le compost et ensuite ça devient de l'engrais. Les gens qui me détestent sur internet sont mon compost, et ils deviendront l'engrais de ma future chanson, de mon futur projet. C'est l'éco-féminisme numérique ! »

Selon l'artiste, ce cyberharcèlement est étroitement lié à une perte de contact avec le réel. « Quand je rentre dans le détail de tous ces gens qui me harcèlent en ligne, je me rends compte qu'il y a beaucoup de complotistes, beaucoup de masculinistes, qui croient à des discours qui ne sont jamais connectés au réel. »

BOUÉE PAR LES RADIOS

Si Mathilde a trouvé son public en ligne et sur les réseaux, elle n'a pourtant pas accès aux plateaux télé ou aux stations de radio. Récemment, elle offrait une prestation exceptionnelle aux Molières, la cérémonie qui récompense le monde du théâtre. Elle y interprétait son titre « Le corps des femmes », en faisant la part belle à des danseuses de tout âge, de toute condition. Standing ovation du public pourtant connu comme exigeant. Le moment – suspendu – restera pourtant une exception. « Je suis toujours boudée par les radios parce que j'utilise des mots comme pubis, et apparemment, ça, c'est pas possible. Je ne suis pas malléable, je suis comme ça, c'est à prendre ou à laisser. Mon album se termine par une chanson qui s'appelle 'Je veux plus mentir'. Pour moi, me déguiser en Barbie chanteuse est un mensonge. Ce n'est pas qui je suis, ce n'est pas viable. Il y a une révolution à faire dans le milieu de l'audiovisuel sur l'authenticité. Ma communauté en ligne, d'ailleurs, est présente parce que je ne présente pas un visage mensonger. » ◀

**zone
non
violente**
stop au sexisme

FAITES DE VOTRE LIEU DE TRAVAIL UNE ZONE NON VIOLENTE

« T'as tes règles ou quoi ? » « Tu t'occupes de prendre note ? » Plus de la moitié des femmes âgées de 18 à 29 ans ont déjà été victimes de sexisme au travail. C'est inacceptable !

Pour identifier les comportements toxiques, la FGTB a développé un outil simple et efficace : le violentomètre. Il est disponible ici : syndicatsmagazine.be/violentometre

N'hésitez pas également à télécharger l'affiche « Zone non violente » sur fgtb.be/actualite/zone-non-violente pour faire savoir que ces comportements ne passent pas dans votre entreprise.

Comment réagir face à une situation sexiste ?

Tout d'abord, il est important d'intervenir immédiatement.

Si le comportement problématique persiste, informez-en votre employeur, votre représentant/délégué syndical, le conseiller confidentiel, un membre du Comité pour la prévention et la sécurité au travail et/ou le conseiller en prévention.

Vous pouvez également signaler les faits à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes ou à la FGTB (fgtb.be/tools/discrimination).

**Ici se trouve la frontière ! STOP au sexisme.
Au travail aussi !**

UTEXBEL

Ouvrir les portes de l'usine

L'entreprise Utexbel ouvrait les portes de son site mouscronnois au grand public pour la première fois, mi-octobre. Une occasion unique de découvrir les coulisses d'un fleuron textile, le dernier du genre en Belgique, l'un des rares en Europe. Utexbel, filature « à l'ancienne » en apparence, est définitivement tournée vers l'avenir.



Les portes ouvertes chez Utexbel, c'est un événement. Une première, aussi. La filature a ouvert ses portes en 1929. L'âge d'or, elle l'a connu. Les années noires, aussi. Aujourd'hui, il reste un peu plus d'une centaine de travailleurs et travailleuses sur le site de Mouscron. Qui aujourd'hui vont « montrer » leur travail et leurs outils à un public de non-initiés. Et la sauce prend ! En une journée, plus de quatre cents personnes viendront profiter de la visite guidée. Syndicats Magazine est sur place, dans le cadre du projet « Le textile au fil des femmes », une exposition qui relate les tranches de vie des textiliennes de la région. Et profite, dès lors, de la visite. Reportage.

RIEN NE SE PERD

L'entreprise est installée rue de Bilemont, à Mouscron. Presque en centre-ville, à deux pas du parc communal. Ici, pas de bâtiment neufs. On est loin des usines modernes qui ont poussé dans le zoning un peu plus loin. Ici, on voit la brique, rouge, reconnaissable. L'usine est fière, debout. Ses travailleurs aussi. Aux portes, plusieurs chats accueillent le visiteur. Ils vivent ici. Ils ont investi les anciens locaux, ceux où on stocke des vieilles machines et des pièces « au cas où ». Car ici, le maître mot, c'est le recyclage. Rien ne se perd. Ni les matériaux, ni la technique, ni le savoir-faire.

Nous rencontrons Joao et Céline. Tous les deux travaillent ici. D'habitude, Joao est délégué principal FGTB-Centrale Générale. Mais aujourd'hui, il est guide. Il présente, département après département, machine après machine, la transformation du fil. « Où est-ce que t'es allé mettre tes mains ? » demande Céline devant les mains noires de son collègue. « Bah j'ai montré les machines aux gens, vraiment bien expliqué. Faut mettre les mains dans le cambouis. On a du monde, c'est une déferlante, tant mieux ! Tout est bien structuré, les gens sont impressionnés ! Les dernières machines, là, ça claque ! »

Fier, Joao. « C'est quand même agréable de montrer son savoir-faire, d'avoir plaisir à le faire. J'ai essayé d'expliquer à fond. Dans chaque groupe, les gens posent des questions, et ça c'est bien. Comme il n'y a plus de filatures, les gens sont curieux, veulent comprendre les process. Comment d'une mèche si fragile, on aboutit à un fil si solide ? C'est simple en fait. Mais il faut comprendre. » Céline confirme : « C'est incroyable car on a fait très peu de publicité. Mais les gens sont tellement intéressés, posent tellement de questions ! Les visites durent plus d'une heure, et parfois, ça bouchonne entre les groupes ! En plus, j'avais peur que les gens trouvent le tout un peu « vieillot », mais pas du tout ! Ça leur plaît ! »



”

Beaucoup de jeunes pensent que ces métiers, ce n'est pas pour eux. Il faut vraiment les accompagner. Ne pas mettre le jeune seul à une machine dès le début, mais lui apprendre progressivement, le motiver pour qu'il s'accroche..

Joao, délégué FGTB-Centrale Générale



TRAVAILLER DANS LA POUSSIÈRE, LE BRUIT

« Mais malheureusement, on ressent moins d'intérêt chez les jeunes », poursuit Joao. « On peut le comprendre... Moi j'ai commencé vers 1979-80. Le textile c'était quelque chose d'énorme. Aujourd'hui, que reste-t-il ? Presque rien, presque plus de formation, non plus. En plus, il faut travailler dans la poussière, dans le bruit. Beaucoup de jeunes pensent que ces métiers, ce n'est pas pour eux. Il faut vraiment les accompagner. Ne pas mettre le jeune seul à une machine dès le début, mais lui apprendre progressivement, le motiver pour qu'il s'accroche. Je crois en ça. C'est comme à l'école ou à la maison. Il faut enseigner l'ordre, le rangement à un enfant, sinon il ne fait rien. Ici c'est pareil. Tout s'apprend. »

« SANS REGRET »

Céline, elle, a toujours travaillé chez Utextel. Elle entre à 18 ans, suivant les pas de sa maman. « J'ai aimé ce métier tout de suite. Quelle déception pour ma maman, qui ne voulait pas que je reste ! Au final ça a bien tourné, c'est sans regret ! » Elle commence au continu à filer. Elle apprendra tous les métiers, puis deviendra responsable de planning. 20 ans plus tard, elle aussi est fière du chemin parcouru, et de l'entreprise. « C'est un lieu hautement symbolique. Bien sûr qu'il faut être fier de travailler ici. Je le suis. Les personnes plus âgées aussi ! Les jeunes travailleurs... je pense un peu moins. Je pense que la société a changé et que la jeunesse va prioriser autre chose, des valeurs plus individualistes. Il y a une solidarité qui est perdue, quelque part. »

Mais des jeunes qui sortent du lot, il y en a pourtant. Pour Céline, il n'est peut-être pas simple de faire son trou dans un milieu où les « anciens », ceux qui connaissent le métier sur le bout des doigts, sont toujours en poste. « Selon moi on est dans une période de transition entre les anciens du textile et les nouveaux. Ça ne colle pas forcément entre les générations. Mais il se peut que le temps

fasse son œuvre, que les jeunes trouvent leur place, et qu'on soit surpris en bien. »

L'AVENIR ? LE RECYCLAGE

Surtout que l'entreprise veille particulièrement à se tourner vers le futur. Ici, on fabrique du fil technique, antifeu, à destination des métiers de la Défense et de la sécurité. Plusieurs corps d'armée font appel à l'entreprise pour leurs équipements. La police, les pompiers également. Une « niche » qui demande un savoir-faire tout particulier. Olivier Dutordoir, directeur du site mouscronnois, nous en parle. « Ici on prouve qu'il y a de la place pour le textile en Belgique, en Europe. Avec les bons choix d'investissements et de produits, on peut exister et se développer. »

L'un de ces choix, c'est le recyclage, la circularité. Ici, on refait du neuf avec du vieux, au lieu de jeter. D'anciennes tenues de pompiers sont par exemple recyclées pour former un nouveau fil, qui donnera naissance à des chaussettes de sécurité antifeu ! « Le textile européen pourra se redéployer si le volet recyclage est correctement appréhendé, et soutenu politiquement », poursuit Olivier Dutordoir. « Beaucoup de tissu rentre en Europe en bafouant toutes les règles. Il faut renforcer les normes pour que l'industrie européenne ne subisse plus ce désavantage économique. Le recyclage, ça existe, c'est porteur, mais il faut renforcer la réglementation pour que ça marche. »

Par ces portes ouvertes, la direction d'Utextel espérait amener un nouveau public dans ses locaux. Pari réussi. On lui laissera le mot de la fin. « Le textile, c'est quoi ? Nous, on investit dans des machines, on fait de bons réglages, on trouve de bonnes fibres. Mais le travail, la qualité, ce sont les opérateurs qui les font. » ◀

Défendre le chômage, c'est défendre l'emploi

Ce titre peut paraître provocateur à l'heure où la limitation dans le temps des allocations de chômage dans le temps a été imposée dans les débats publics au point de se retrouver dans la note De Wever. Pourtant, personne ne semble se poser la bonne question : cette mesure serait-elle efficace ? C'est pour tenter d'y répondre que le CEPAG vient de lancer sa nouvelle campagne.

Comme les (très) nombreuses mesures de dégradation de l'assurance chômage mises en place ces 15 dernières années, la limitation dans le temps est présentée comme LA solution miracle.

Pourtant, personne ne semble réellement interroger l'efficacité de ces mesures.

- La diminution des allocations remotive-t-elle les personnes privées d'emploi ?
- Les contrôles et sanctions favorisent-elles l'insertion, l'emploi, la reprise d'études ou de formation ?
- La limitation des allocations a-t-elle un effet bénéfique sur le retour à l'emploi ?

Toutes ces questions sont totalement absentes des débats. De nombreuses études se sont déjà pourtant penchées sur celles-ci. Et leurs conclusions sont sans appel : outre leurs conséquences sociales désastreuses, les mesures répressives n'ont aucun effet sur le retour à l'emploi. Pire, elles renforcent l'éloignement de l'emploi et l'exclusion sociale.

Pourtant, ces analyses n'ont pas été réalisées par des collectifs militants, des associations ou des organisations syndicales. Elles ont été rédigées par des institutions indépendantes et reconnues : ONEM, IRES, FOREM, ACTIRIS, ULB... A priori, donc, pas de raison de les balayer d'un revers de la main.

LA STIGMATISATION AU SERVICE DE L'EXCLUSION

Les mesures n'ont en réalité jamais été justifiées par des éléments tangibles ou des études sérieuses. C'est la stigmatisation des sans emploi qui a servi de prétexte : profiteurs, fainéants, assistés, fraudeurs... Aucun stéréotype n'aura été oublié. Ces préjugés méritent eux aussi une analyse sérieuse. Sont-ils vraiment trop payés ? Chômage de longue durée est-il synonyme d'inactivité ? Le chômage coûte-t-il si cher ?

C'est entre autres sur ces questions que la brochure et les outils de campagne se penchent, sur base d'analyses chiffrées, de statistiques et données officielles. Il en ressort ici aussi que ces stéréotypes sont, au mieux, des contre-vérités, au pire de vrais mensonges. La preuve ? Dans la plupart des pays européens, la droite et la patronat prétendent que le système de chômage le plus généreux au monde est... le leur, histoire de mieux justifier son démantèlement.



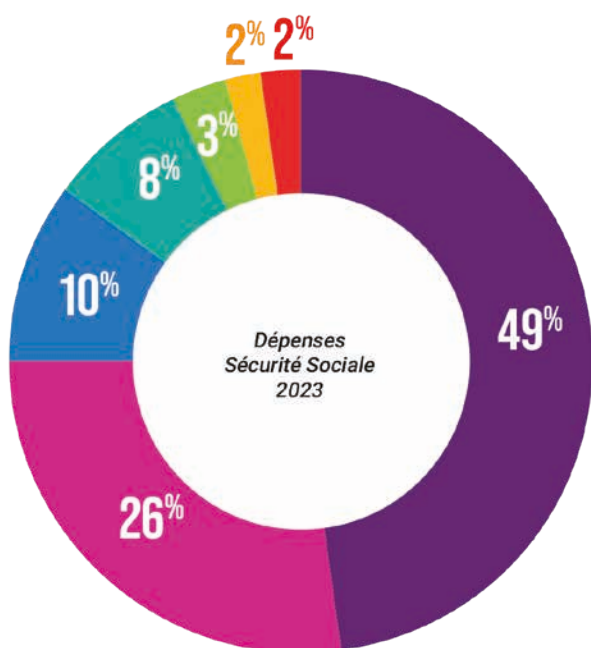
POUR QUEL RÉSULTAT ? NUL. ZÉRO. RIEN.

En analysant les effets de ces mesures en termes de retour à l'emploi, la conclusion est la même : aucun effet positif. Au contraire ? ; l'exclusion et la précarisation éloignent de l'emploi.

Quelques exemples :

- En 2012, on a accru la dégressivité des allocations de chômage. Résultat ? Aucun effet sur la reprise d'emploi. Au contraire, les personnes qui la subissent ont statistiquement moins de probabilités de retrouver du travail que celles qui ne la subissent pas.
- Depuis 2015, on a exclu plus de 50.000 allocataires d'insertion. On nous avait juré qu'elles retrouveraient un emploi. Résultat ? Un taux d'insertion ridiculement bas ! Trois-quarts des personnes exclues en 2015 en Wallonie n'ont jamais retrouvé d'emploi.

Les études montrent aussi que les mesures d'exclusion touchent davantage les personnes le plus fragiles et les régions les plus



49% Pensions

26% Soins de santé

10% Indemnités Maladie-Invalidité

8% Autres dépenses

3% Chômage complet

2% Autres ONEM (RCC, crédits temps, chômage temporaire, etc.)

2% Frais de gestion

pauvres. La précarisation n'a donc pas le meilleur des bilans en termes de remise à l'emploi. D'un autre côté, la réinsertion par l'exclusion, on se doutait bien que ça n'allait pas marcher des masses...

PRÉCARISER LE CHÔMAGE, C'EST PRÉCARISER L'EMPLOI

La campagne du CEPAG analyse ensuite les conséquences socio-économiques de 15 ans d'attaques contre l'assurance chômage : chute drastique du nombre de prépensions et de sans emploi indemnisés, explosion du nombre de sans emploi non indemnisés, des revenus d'intégration (CPAS) et des malades de longue durée, etc.

À la vue de ce bilan désastreux, on pourrait s'interroger : pourquoi certains responsables politiques s'entêtent-ils à mettre en œuvre des mesures qui ne fonctionnent pas ? Pourquoi en rajouter une couche en limitant le chômage dans le temps ? Pourquoi alimenter sans cesse la stigmatisation en faisant croire aux travailleurs et travailleuses sous contrat que c'est en tapant sur leur voisin précaire que leur situation va s'améliorer...

Le véritable objectif ne serait-il pas plutôt de diminuer le niveau de protection sociale pour faire pression à la baisse sur les salaires et conditions de travail ? Il s'agit ici du dernier axe de la campagne : rappeler le lien entre niveau de protection sociale et qualité de l'emploi. Si la Sécurité sociale nous préserve toutes et tous individuellement contre la précarité, elle protège également collectivement les travailleurs et travailleuses contre la dégradation généralisée des salaires et conditions de travail. Ce lien essentiel - qui semble pourtant évident quand on constate les conditions de travail et de vie dans les pays n'ayant pas de système de Sécurité sociale - semble en effet avoir été trop souvent oublié.

En cette année de 80ème anniversaire de la Sécurité sociale, et à l'heure où de nouvelles menaces pèsent sur elle, mettre en évidence ce lien et déconstruire certains préjugés était nécessaire, voire indispensable, pour alimenter et enrichir les débats politiques et citoyens. ◀

OUTILS

➔ cepag.be/campagnes

f CEPAGasbl

@CEPAGmouvement



Défaites vos idées toutes faites sur le chômage

- Le chômage coûterait trop cher et plomberait les comptes de la Sécurité sociale. En vérité, le chômage complet représente à peine 3% du budget global de la Sécurité sociale.
- Les sans emploi ne sont pas toutes et tous... sans emploi. Et chômage ne signifie pas nécessairement inactivité. Pour ne plus être considéré comme étant « au chômage de longue durée », il faut travailler 3 mois de manière ininterrompue. Des conditions de + en + difficiles à atteindre avec la précarisation de l'emploi et la multiplication des contrats courts et intérim.

Noémie a par exemple enchaîné les contrats intérimaires. Entre 2020 et 2023 :

- Elle a travaillé 695 jours.
- Elle a connu 483 jours de chômage.
- Et a été malade 9 jours.

Elle a travaillé 60% du temps sur cette période mais jamais 3 mois ininterrompus. Elle est donc toujours officiellement « chômeuse de longue durée », indemnisée comme telle et potentiellement visée par la mesure défendue par le MR et Les Engagés.

- Le chômage serait un win for life : allocations généreuses et jamais de contrôle ni de sanctions. Rien n'est plus faux. L'immense majorité des allocations se situent sous le seuil de pauvreté et aucune « catégorie » de la population n'est plus contrôlée. Rien qu'en 2023, 43.000 sanctions et 16.000 avertissements ont été prononcés, pour un total de 284.000 chômeuses et chômeurs indemnisés. Soit plus d'une personne sur 5 !



TRAVAILLEURS ET MOBILITÉ

La concertation sociale s'impose dans les entreprises bruxelloises en 2025

La mobilité représente un défi majeur à Bruxelles. Pour y répondre, les entreprises employant plus de 100 travailleurs sur un même site sont tenues d'élaborer des plans de déplacement d'entreprise (PDE). Leur objectif ? Organiser de manière plus durable les trajets domicile-travail des travailleurs.

Concrètement, le PDE exige que l'entreprise mette en place un plan d'action comprenant au moins sept mesures. Cela va de la désignation d'un référent en matière de mobilité à la sensibilisation du personnel, en passant par l'élaboration d'un plan d'accès multimodal et la mise à disposition de parkings pour vélos.

En améliorant les déplacements quotidiens, ces plans peuvent améliorer les conditions de travail et jouer un rôle déterminant pour une meilleure mobilité à Bruxelles. Ces plans, valables pour trois ans, sont obligatoires et doivent être soumis à Bruxelles Environnement.

UN PDE OBLIGATOIRE, MAIS VRAIMENT ADAPTÉ ?

Bien que le PDE soit une obligation légale, il ne garantit pas pour autant qu'il soit réaliste, réalisable et largement soutenu. Par le biais de la concertation sociale, les syndicats peuvent recueillir et exprimer les préoccupations et les besoins des travailleurs, s'assurant ainsi que le plan soit adapté aux réalités de tous, quels que soient le lieu de résidence ou la situation personnelle des employés.

Par exemple, une flexibilité peut être mise en place pour le télétravail et pour l'usage de différents modes de transport tels que les transports en commun, le vélo ou le covoiturage. Un plan de stationnement peut aussi être imaginé pour attribuer les places en fonction des besoins de mobilité des individus plutôt qu'en fonction de la hiérarchie au sein de l'entreprise (personnes à mobilité réduite, difficulté d'accès aux transports en commun, etc.).

Il est donc important que ces plans de mobilité soient élaborés en adéquation avec les besoins spécifiques des travailleurs. La concertation sociale sur le PDE, avec des représentants des travailleurs bien informés et impliqués dans le conseil d'entreprise, est donc essentielle.

LA CONCERTATION SOCIALE OBLIGATOIRE : UN LEVIER INDISPENSABLE POUR DES PLANS ADAPTÉS

En 2025, une nouvelle période triennale commence, avec une nouveauté : la concertation sociale devient obligatoire. Cela signifie concrètement que le PDE devra obligatoirement être discuté en conseil d'entreprise, et qu'un extrait du procès-verbal de cette réunion devra être joint au dossier du nouveau PDE. Cette mesure sera vérifiée, et le non-respect de cette obligation pourra entraîner une sanction financière.

Les représentants des travailleurs pourront s'assurer, via la concertation sociale, que les PDE soient réellement inclusifs et adaptés. La concertation sociale peut en effet garantir une répartition équitable des avantages tels que les indemnités vélo ou les places de parking, en tenant compte des situations de mobilité variées des travailleurs.

Les représentants des travailleurs peuvent également, via le PDE, plaider pour des solutions de mobilité sûres et durables, adaptées aux travailleurs. Cela inclut les conditions d'utilisation des transports en commun ou des modes actifs de transport, comme un sentiment de sécurité pour les travailleurs de nuit ou du matin, un nombre suffisant de parkings à vélo et des douches adéquates pour ceux qui se déplacent à vélo.

Grâce au dialogue avec l'employeur, les représentants des travailleurs peuvent s'assurer que les trajets domicile-travail ne nuisent pas au bien-être des employés. Un bon PDE, largement soutenu, contribue à de meilleures conditions de travail.

La nouvelle obligation de concertation sociale pour les plans de déplacement d'entreprise bruxellois représente donc une opportunité pour les représentants des travailleurs de s'engager pleinement dans l'amélioration des conditions de travail quotidiennes de leurs collègues. ◀

Fin du monde, fin du mois... même combat

« Rogner, rogner, rogner. Peu importe ce qu'il y a devant, il faut faire de l'argent » s'indigne le délégué métallo Alain Briquet. Faire du profit, au détriment de la planète, des droits humains, des droits des travailleurs et travailleuses. Le capitalisme à l'état pur.

Mais face au changement climatique, le système montre ses faiblesses. Et c'est encore et toujours les plus vulnérables, ceux qui polluent le moins, qui en paient le prix fort. Inondations, sécheresses... Les victimes se font de plus en plus nombreuses. L'inaction politique tue. « Faire une pause » dans les politiques climatiques, en Belgique, en Europe et partout dans le monde, est une erreur stratégique. Et le futur gouvernement fédéral n'augure rien de bon.

Il est temps d'agir, ensemble. La FGTB et la Coalition Climat, dont elle fait partie, revendiquent une politique climatique ambitieuse. Et ce, à travers une transition juste, avec la participation des travailleuses et travailleurs. Des emplois durables, respectueux de l'environnement. Parce que la lutte sociale et la lutte climatique sont indissociables.



Une pause mortifère

Les conséquences désastreuses du changement climatique se font sentir de plus en plus. Encore une fois, ce sont les plus vulnérables qui en paient le prix. Le fait que les décideurs politiques de la Belgique, d'Europe et du monde entier veuillent « faire une pause » dans la politique climatique est une terrible erreur stratégique. Combien faudra-t-il encore de catastrophes naturelles avant que nous assistions à un véritable changement ?

Plus de 200 morts et de nombreuses personnes encore portées disparues : le bilan des inondations qui ont eu lieu les 29 et 30 octobre dans la région de Valence, en Espagne, est lourd, très lourd. Des centaines de personnes se retrouvent sans abri et des dizaines de milliers d'Espagnols ont subi de très gros dégâts dans leurs habitations. Cette situation réveille les douloureux souvenirs des inondations de la vallée de la Vesdre survenues en Wallonie en juillet 2021.

Les scientifiques sont clairs : dans ces deux inondations, le rôle du changement climatique est totalement démontré. La fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (les précipitations, les sécheresses et les vagues de chaleur) a déjà considérablement augmenté et cela continuera à l'avenir. Chaque fois, ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont les plus durement touchées : les personnes à faible revenu, en mauvaise santé, les personnes âgées... Près de la moitié des décès à Valence sont des personnes âgées de plus de 70 ans.

LE BILAN EST LOURD

Ce constat contraste fortement avec la politique climatique menée en Belgique, en Europe et dans le monde où les « pauses climatiques » deviennent paradoxalement la nouvelle norme.

C'est cette grave erreur qui fera grimper en flèche le nombre de victimes du changement climatique à l'avenir. Outre les vies humaines, le bilan économique sera également très lourd. Tout

récemment, la Banque nationale a publié une étude sur la manière dont le changement climatique risque d'entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires en Belgique. Cette dernière touchera encore plus durement les revenus les plus faibles.

GROS AVANTAGES FISCAUX POUR LES ENTREPRISES VERSUS MESURETTES POUR LES MÉNAGES

On ignore encore ce que le futur gouvernement fédéral proposera comme politique climatique, mais la super note De Wever-Bouchez n'augure rien de bon. L'environnement y est pratiquement absent. Que trouve-t-on ? Une série de mesures fiscales visant à stimuler les investissements verts et les innovations durables au sein des entreprises. En apparence, c'est très bien. Mais s'agit-il d'incitants fiscaux avec valeur ajoutée écologique ? Ou l'écologie sert-elle de prétexte pour favoriser à nouveau les gros actionnaires ? Poser la question, c'est y répondre.

Par ailleurs, l'industrie énergivore pourra compter sur de nouvelles subventions pour réduire ses coûts énergétiques alors que dans le même temps les subventions aux énergies fossiles (gaz naturel, pétrole, charbon) dépassent déjà les 20 milliards d'euros en Belgique.

En revanche pour les ménages, la note De Wever - Bouchez entend jouer sur la TVA : plus élevée pour les produits polluants et moins élevée pour les produits verts (tels que les panneaux solaires et les pompes à chaleur). Idée a priori séduisante mais dont les effets pervers ne sont pas négligeables puisqu'en réalité elle favorise les





Le milieu financier est le seul environnement qui intéresse De Wever et Bouchez.

riches et désavantage les pauvres. En effet, les prix des biens potentiellement inaccessibles aux petits portefeuilles vont baisser alors que les biens de première nécessité augmenteront. L'inégalité en Belgique ne fera donc que s'accroître.

DOUBLE ERREUR

La croyance selon laquelle une politique basée sur la logique de marché et les incitants fiscaux résoudra le problème est doublement erronée.

Premièrement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre se fera beaucoup plus rapidement via une réglementation environnementale et des investissements publics menés par un gouvernement fort que par la 'bonne volonté' du marché.

Deuxièmement, les politiques qui s'appuient sur les forces du marché et sur des avantages supplémentaires pour les entreprises et les hauts revenus sont antisociales et injustes. Les gros actionnaires et les personnes à hauts revenus sont gagnants, et les citoyens ordinaires en paient le prix.

LA NOTE DE WEVER BOUCHEZ MANQUE SON OBJECTIF

Pour atteindre les objectifs climatiques, nous devons quitter le tout-à-la-voiture pour aller vers davantage de transports publics, de cyclisme et de déplacements à pied. Au niveau fédéral, le train est donc le levier d'une politique climatique équilibrée.

Mais De Wever et Bouchez ne parlent que des économies réalisées grâce aux « gains d'efficacité ». Rien sur les investissements supplémentaires nécessaires pour un service de qualité. Rien sur la manière dont la SNCB et Infrabel attireront suffisamment de personnel. Rien sur les billets de train moins chers (ou gratuits) pour inciter les gens à quitter leur voiture et à prendre le train.

ÉCHEC

La note De Wever-Bouchez, si elle ne subit pas de changements fondamentaux, propose en réalité une politique climatique de façade. « Laissons cette note à la poubelle », écrivait la Coalition Climat – dont la FGTB fait partie – dans un communiqué de presse le 18 septembre 2024. « Sans politiques climatiques et sociales ambitieuses qui garantissent un avenir plus sûr, plus sain et plus juste pour tous les citoyens mais aussi pour les générations futures, tout accord de coalition est un échec irresponsable. »

L'ACCORD DE PARIS EST-IL MORT ?

La COP29, le sommet annuel des Nations unies sur le climat, vient de prendre fin. L'élection de Trump, qui souhaite nommer un climatocéptique, PDG d'une compagnie pétrolière, au poste de ministre de l'énergie, y a jeté un grand froid. Le fait que l'Azerbaïdjan, après les Émirats arabes unis l'année dernière, soit le deuxième État pétrolier autoritaire à accueillir la COP est scandaleux. Plus de 1 770 lobbyistes des énergies fossiles y sont présents. Les chances d'un accord ambitieux sur le financement international du climat, dans lequel les pays riches fournissent aux pays pauvres des fonds pour mettre en œuvre des politiques climatiques plus audacieuses, semblent très minces.

En 2025, nous serons dix ans après l'accord de Paris de l'ONU (2015), qui promettait solennellement de maintenir le dérèglement climatique en dessous de 1,5 degré. Selon le rapport annuel de l'ONU, si toutes les promesses sont tenues (ce qui ne semble pas être le cas dans la pratique), nous nous dirigeons vers 2,6 à 2,8 degrés. Une telle augmentation, c'est, dans les faits, une condamnation à mort pour un grand nombre de personnes, de villes et de pays entiers.

Une pause européenne et mondiale

Comme l'a indiqué la présidente Ursula von der Leyen lors de la présentation de sa nouvelle équipe, pour la nouvelle Commission européenne, tout tourne autour de la « compétitivité ». Le Conseil européen, qui réunit les chefs de gouvernement des États membres, est sur la même longueur d'onde et a déjà adopté un « pacte de compétitivité ». Il présentera bientôt un « Clean Industrial Deal », qui se concentrera sur les entreprises.

Par ailleurs, il n'y a toujours pas de conditionnalités environnementales ou sociales liées aux subventions et aux contrats publics. Une entreprise peut recevoir des subventions tout en licenciant ou en délocalisant massivement des travailleurs, en retardant les investissements nécessaires pour lutter contre le changement

climatique, en détournant ses bénéfices vers un paradis fiscal ou en les versant à ses actionnaires au lieu d'investir dans les salaires des travailleurs ou des technologies respectueuses du climat. Au contraire, la nécessité perçue de « moins de réglementation » est mise en avant. La protection du climat et des travailleurs et travailleuses souffrira de ce mouvement de déréglementation néolibérale.

Une première victime ? La loi sur la déforestation. Celle-ci exige des entreprises qu'elles prouvent qu'elles ne vendent pas de produits provenant de zones déboisées de l'UE ou qu'elles ne les exportent pas en dehors de l'UE. Sous l'impulsion du groupe parlementaire européen, le PPE (dont CD&V et Les Engagés sont membres), et avec le soutien de l'extrême droite, des tentatives sont faites pour la retarder et l'affaiblir considérablement.

L'inaction coûte plus cher que l'action. C'est ce que la Coalition Climat, dont la FGTB fait partie, a voulu rappeler lors de la manifestation du 15 novembre dernier à Bruxelles. Le gouvernement doit investir dans les projets qui comptent : la santé, les emplois, l'environnement. Agir maintenant, c'est anticiper pour éviter de payer les pots cassés demain.

« L'écologie sans la lutte des classes, c'est du jardinage »

Trois activistes pour le climat : la jeune Youna Marette, le délégué métallo FGTB Alain Briquet et l'artiste visuel et plasticien Joanie Lemercier. À leurs pieds, Hambach : la plus grande mine de charbon à ciel ouvert d'Europe. Une catastrophe écologique et sociale sans nom. Mais aussi une lutte féroce. Qui a fini par payer. En partie. La fin du monde donc, ou plutôt la fin d'un monde ?

C'est à cette question qu'envisagent de répondre les réalisateurs Yannick Bovy, Frédéric Tihon et Gérard Jamsin-Leclercq dans la dernière émission « Regards », produite par le CEPAG et proposée sur les trois chaînes télé de la RTBF par la FGTB wallonne.

ABERRATIONS ÉCOLOGIQUES

La mine de Hambach se situe à seulement quelques dizaines de kilomètres de la ville de Cologne, en Allemagne. Le paysage est impressionnant, voire terrifiant. Un trou qui s'étend sur plusieurs kilomètres (voir photo). De gigantesques machines qui forent à plus de 400 mètres de profondeur pour aller chercher le charbon. Auparavant, à la place de ce trou, il y avait une forêt, vieille de 12000 ans, des champs, des villages, de la vie. Depuis l'ouverture de la mine en 1978, presque tout a été rasé, détruit, anéanti. Aujourd'hui, il ne reste plus que 10% de la surface de la forêt.

Ce sont ces images qui ont allumé la flamme militante chez Joanie Lemercier. « Il y a 5 ans, je suis devenu activiste climat. Auparavant j'étais un peu dans ma bulle. Je pensais que le monde allait plutôt dans une bonne direction », avoue-t-il. En 2019 Joanie découvre une vidéo qui montre des jeunes activistes en action contre le projet minier. Les images du site le choquent. « Je suis tout d'un coup confronté à cette aberration de la destruction de la nature par les humains. J'ai en face de moi la fin du monde. »

Alain Briquet, délégué FGTB métallo, est pris d'un sentiment d'indignation similaire par rapport à l'île aux Corsaires, à Liège. Ce qui aujourd'hui est une réserve naturelle était un ancien terril de la Vieille Montagne, l'usine dans laquelle il travaille. « L'usine fabriquait du zinc. Et pour le faire, elle grillait du minerai. Les déchets étaient stockés ici, sur le terril. Après c'est devenu un terrain vague, où les enfants allaient jouer », explique Alain. « C'est un terril bourré de métaux lourds, en plein milieu de la ville. » s'inquiète-t-il. « Ce qu'on laisse aux générations futures ce n'est pas une réserve naturelle, c'est un site pollué. »



”

C'est le capitalisme à l'état pur. On rogne, on rogne, on rogne. Peu importe ce qu'il y a devant, il faut faire de l'argent.

Alain Briquet, délégué Métallo FGTB

DOUBLE IMPACT : SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Retour à Hambach. Quand le groupe énergétique allemand RWE a été autorisé à exploiter le charbon dans la zone, il y avait à cet endroit-là une forêt et des zones habitées. Chaque année, un accord entre le gouvernement du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et l'entreprise autorise la carrière à s'étendre de 100 hectares. « On va sortir les gens de leurs communautés, raser les villages, détruire les maisons, les églises, les écoles, les cimetières », explique Joanie. « À la place, on a maintenant des machines qui creusent jour et nuit, 365 jours par an. Qui vont détruire toute la vie pour aller chercher ce charbon. »

Par la suite, le charbon est brûlé pour produire de l'électricité. Mais ce processus pollue l'air. En Europe, l'on compte chaque année 800.000 décès liés à la pollution atmosphérique. « La Région de la Ruhr, en Allemagne, est d'ailleurs l'une des régions les plus polluées d'Europe. Spécifiquement autour de ces mines de charbon. »

LE CAPITALISME À L'ÉTAT PUR

Pour Alain, le constat est clair : « C'est le capitalisme à l'état pur. On rogne, on rogne, on rogne. Peu importe ce qu'il y a devant, il faut faire de l'argent. » Constat similaire dans son usine. Mais là ce sont les travailleurs et travailleuses qui en sont les victimes. « On est passé d'un site où on était plus de 600 travailleurs à un site où on n'est plus que 80. C'est la production qui prime. On produit toujours plus avec de moins en moins de personnel. Parce que le but social, il n'y en a pas vraiment », déplore-t-il. Pour le délégué, il faut une rupture avec le capitalisme. « On ne peut continuer dans ce système, il est trop prédateur ».

Joanie le rejoint : « Cette idéologie ne tient pas compte des limites planétaires, de la santé des gens, de la conservation de la biodiversité, de l'habitat. Cette idée de la consommation infinie met en danger nos conditions de vie sur terre. »





➔ Pour visionner le reportage dans son intégralité, scannez le QR-code.

Un film de 52 mn tiré de ce reportage sera bientôt disponible. Stay tuned !



LES JEUNES ET LEUR DÉTERMINATION

Le respect de l'environnement, le social, un avenir viable, ce sont des préoccupations majeures également pour la jeune activiste Youna Marette. Cette dernière fait partie de cette génération de jeunes qui a remis la question de l'environnement à l'agenda politique il y a quelques années, avec les marches pour le climat. Depuis, elle continue son combat en participant notamment à des événements européens et internationaux sur les questions climatiques. Elle a d'ailleurs participé en 2019 à la COP à Madrid. « J'ai été fort déçue de cette COP. Les décideurs du monde entier qui s'y rejoignent font des promesses pendant 3-4 jours dans des belles salles climatisées. Ils promettent de faire mieux pour l'environnement. Mais après, il ne se passe pas grand-chose », regrette-t-elle.

Pour Youna, les marches des jeunes « c'était un peu les oiseaux qui annonçaient la tempête. Maintenant, il faut qu'elle arrive », dit-elle avec détermination. « Cela peut être fait d'une manière intelligente, non violente. En tout cas vers les hommes, les humains. Mais il va falloir qu'on soit prêts à bloquer des usines, des sites. Et on le fait de plus en plus. C'est la seule et bonne manière, mais toujours de manière complémentaire avec les autres formes d'actions. »

Joanie s'en est inspiré : « Ces jeunes ont une détermination politique qui, à mon sens, est plus convaincante que beaucoup d'actions de politiciens. Ça m'a fait reconsidérer l'action politique. L'action directe et la désobéissance civile étant pour moi une des formes les plus convaincantes aujourd'hui. »

DES VICTOIRES

Et ces actions de la part d'ONG ou de groupes tels qu'Extinction Rebellion en Belgique portent leurs fruits, malgré les tentatives

d'intimidation de la part des différents gouvernements et des entreprises concernées. Hambach en est un bon exemple. Grâce à la lutte des jeunes activistes, le gouvernement allemand s'est engagé à préserver le bout de forêt restant. Mais la plus grosse victoire reste l'avancement de la date de sortie du charbon, qui était prévue en 2038, à 2030. 8 années d'exploitation de charbon en moins. « Dans un pays comme l'Allemagne c'est absolument énorme. Ce sont des millions de tonnes de CO₂ qui ne vont pas être émis », se réjouit Joanie.

INDISSOCIABLES LUTTES

« L'écologie sans la lutte des classes, c'est du jardinage », explique Alain. C'est aussi le titre que Yannick Bovy a choisi pour ce reportage, reprenant la formule de Chico Mendes*. Mais pourquoi ? « Demander qu'une activité industrielle s'arrête, ça peut paraître étonnant de la part d'un syndicaliste. Mais quand tu es syndicaliste, tu ne dois pas regarder juste ton nombril, ton entreprise et l'avenir sur un mois, un an, quelques années. »

« Tu ne peux pas envisager la lutte sociale en dehors de son environnement. Et son environnement, c'est la planète », ajoute-t-il. « Il y a tout un travail de conscientisation à mener dans l'organisation syndicale, mais aussi auprès des travailleurs, des affiliés, des citoyens pour qui le climat semble moins important. Donc ça veut dire s'organiser et inverser le rapport de force. »

Pour le délégué syndical, il faut penser la transition écologique avec la participation du monde du travail, notamment pour créer de l'emploi durable. C'est mieux pour les travailleurs et les travailleuses, c'est mieux pour la planète. Comment ? À travers la lutte. Encore et toujours. Car c'est elle qui fait avancer les choses. ◀

* Chico Mendes (1944-1988). Syndicaliste brésilien en lutte contre la déforestation de l'Amazonie, il fut assassiné sur ordre d'un grand propriétaire terrien éleveur de bétail.

PRIME DE FIN D'ANNÉE

Aussi pour les intérimaires ?

Les travailleurs et travailleuses intérimaires ont, eux aussi, droit à une prime de fin d'année. Mais à quelles conditions ? Explications.

QUAND TOMBE LA PRIME DE FIN D'ANNÉE ?

La prime de fin d'année, « le treizième mois », sera versée à partir de décembre à condition d'avoir travaillé au moins 65 jours ou 494 heures (ou 78 jours dans un régime de 6 jours/semaine) entre le 1er juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en cours (= période de référence).

Attention : Si le travailleur ne comptabilise que 60 jours ou 456 heures de prestation comme intérimaire, mais qu'il a été engagé en tant que travailleur fixe chez l'utilisateur où il était employé immédiatement avant en tant qu'intérimaire, il a également droit à une prime de fin d'année. Toutefois, il doit le justifier auprès du Fonds social.

QUELS JOURS COMPTENT POUR LA PRIME DE FIN D'ANNÉE ?

La totalité des journées de travail ainsi qu'une série de jours d'absence, à savoir :

- les jours de maladie pour lesquels un salaire garanti est payé ?;
- les jours d'absence à la suite d'un accident du travail ?;
- les jours de chômage temporaire
Attention : le chômage temporaire dû à un cas de force majeure ne s'applique pas. Et un maximum de 5 jours de chômage économique est automatiquement pris en compte.
- les jours fériés rémunérés.

Attention : les prestations en tant qu'étudiant intérimaire ne sont pas prises en considération.

À COMBIEN S'ÉLÈVE LA PRIME DE FIN D'ANNÉE ?

La prime de fin d'année brute est égale à 8,33% du salaire brut que le travailleur a gagné en tant qu'intérimaire au cours de la période de référence. De cette prime brute, il faut déduire 13,07% de cotisation ONSS et 23,22% de précompte professionnel. La prime nette est égale à environ 63% de la prime brute. La façon précise dont la prime est calculée figure sur le document de la prime qui est remis au travailleur.

COMMENT OBTENIR LA PRIME DE FIN D'ANNÉE ?

Si le travailleur remplit les critères, il recevra automatiquement à partir de décembre un formulaire du Fonds Social pour les Intérimaires. Il doit se rendre avec ce document signé dans un bureau de la FGTB ou auprès de son délégué syndical. Il bénéficiera

ainsi d'un paiement rapide. Les personnes qui renvoient leur formulaire au Fonds ne pourront être payées qu'à partir du mois de janvier.

QUID DE LA PRIME SYNDICALE ?

Si le travailleur est affilié au syndicat et il a droit à la prime de fin d'année, il a également droit à une prime syndicale de 120 euros. La prime syndicale est payée en même temps que la prime de fin d'année. Pour y avoir droit, le travailleur devra toutefois envoyer son formulaire du fonds à la FGTB. ◀

LES
INTÉRIMAIRES
ONT DROIT À UNE
PRIME
DE **FIN D'ANNÉE**



FGTB
Intérim
Ensemble, on est plus forts

Les intérimaires peuvent eux-aussi compter sur la FGTB, ses régionales, ses délégués. Ce sont des travailleurs et travailleuses à part entière. Mais pour cela, ils doivent connaître leurs droits.

Vous voulez aider vos collègues intérimaires à obtenir leur prime de fin d'année ? Consultez et téléchargez le matériel d'information disponible en 13 langues.

Plus d'infos sur le site de la FGTB intérim :
www.droitsdesinterimaires.be



TITRES-SERVICES

Un euro c'est un euro !

Début novembre, la FGTB Titres-services lançait une grande campagne de sensibilisation sur le sort des aide-ménagères. Son nom : « Un euro c'est un euro ». Plus qu'un slogan, elle exige que l'augmentation d'un euro du prix du titre-service décidée dans les différentes régions du pays revienne intégralement aux aide-ménagères et personne d'autre.

Les aide-ménagères mènent campagne depuis des années pour obtenir, entre autres, de meilleurs salaires et conditions de travail. Il est grand temps qu'elles obtiennent leur dû, elles qui font partie des trois professions les moins bien rémunérées en Belgique.

Ce message, les trois régions l'avaient bien entendu et c'est pourquoi l'augmentation du prix du titre-service devait se faire au profit des aide-ménagères. Malheureusement, une fois de plus, la fédération patronale Federgon manque de respect envers les travailleuses et décide, par différents biais, selon les régions, que les employeurs doivent être les bénéficiaires de cette augmentation.

Federgon oublie de dire que les 20 plus grandes entreprises ont réalisé ensemble un bénéfice de 50 millions d'euros l'année dernière. Quelque 75% de cet argent est allé directement dans les poches de leurs actionnaires. Les aide-ménagères ? Elles n'ont rien reçu. Les actionnaires n'ont pas besoin d'argent supplémentaire. Cette fois, ce sont les travailleuses qui doivent en bénéficier !

La FGTB Titres-services exige que les gouvernements prennent leurs responsabilités afin que les moyens soient effectivement alloués aux aide-ménagères qui travaillent d'arrache-pied chaque jour pour garder la maison de nombreuses familles propres et bien rangées.

➔ Pour plus d'info, rendez-vous sur uneurocestuneuro.be ou scannez le code QR :



NOTE DE WEVER - BOUCHEZ

La f(r)acture sociale de la flexibilité

Quelques lignes dans un projet d'accord de gouvernement peuvent détériorer votre santé et la qualité de vos relations familiales et sociales. D'autres lignes peuvent signifier un manque à gagner de plusieurs centaines d'euros par an. De quels passages s'agit-il ? D'une part, celui relatif à la suppression de l'interdiction du travail du dimanche, de nuit et les jours fériés. D'autre part, celui relatif au travail de nuit débutant à minuit au lieu de 20h. Andrea Della Vecchia, secrétaire fédéral FGTB Chimie-Pétrole, nous explique pourquoi ces mesures seraient désastreuses pour les travailleurs.

La « super nota » De Wever - Bouchez mentionne le passage suivant : « L'interdiction du travail du dimanche, du travail de nuit et du travail les jours fériés sera supprimée ». Cette flexibilité est souhaitée par plusieurs fédérations patronales et partis politiques, lesquels prennent en exemple les Pays-Bas. Il est vrai que, de l'autre côté de la frontière, le recours aux horaires atypiques de travail est plus important qu'en Belgique.

INSPIRATION HOLLANDAISE

Près d'un travailleur sur 3 est concerné par le travail en soirée aux Pays-Bas contre moins d'un travailleur sur 10 en Belgique. Le travail du samedi concerne un travailleur sur 4 aux Pays-Bas contre moins d'un travailleur sur 5 en Belgique. Le travail du dimanche quant à lui est une réalité pour près d'un travailleur sur 5 de l'autre côté de la frontière alors que chez nous, il concerne un travailleur sur 10.

Cette différence entre nos deux pays s'explique par une législation en matière de flexibilité et d'horaires atypiques plus souple aux Pays-Bas, ce qui facilite leur implémentation par les employeurs. En Belgique, le cadre légal actuel prévoit le recours à la concertation sociale ou, à défaut de représentation

des travailleurs, des procédures administratives au sein des organes sectoriels de concertation. Mais la flexibilité hollandaise constitue-t-elle un idéal à copier ? Concrètement, êtes-vous d'accord de travailler le jour de Noël ou le 1er mai ? Êtes-vous aussi d'accord de travailler la nuit ou le dimanche ? Si cette intention politique se concrétise, ces questions ne vous seront pas posées : ces formes de flexibilité vous seront imposées indépendamment de leurs impacts sur votre vie.

MOINS D'ARGENT POUR LE TRAVAILLEUR

Par ailleurs, la « super nota » comprend le passage suivant : « Le travail de nuit commencera désormais à partir de minuit au lieu de la limite actuelle de 20 heures, sans perte de pouvoir d'achat pour le travailleur qui travaille déjà aujourd'hui entre 20h et 24h ».

Dans la pratique, cela signifie que la prime de nuit des travailleurs concernés sera attribuée à partir de minuit (au lieu de 20h comme c'est le cas actuellement), ce qui engendrerait un manque à gagner. Dans la chimie, la perte de revenu annuel pourrait s'élever entre 400 et 940€ soit 15.500 euros sur une carrière.

Alors qu'en Belgique le nombre de travailleurs malades atteint le demi-million, que son évolution est croissante et que le nombre de burnouts et de dépressions a augmenté de 46% en 5 ans, il apparaît urgent de prendre des mesures qui améliorent les conditions de travail. Malheureusement, force est de constater que les mesures de la note De Wever - Bouchez visant à former un gouvernement fédéral vont dans l'autre direction.

➔ Retrouvez l'analyse dans son intégralité sur econospheres.be

Andrea Della Vecchia met en garde : « Avec le contenu de la « super nota », les travailleurs sortent perdants sur toute la ligne : plus de flexibilité, moins de revenus, plus de risques pour leur santé et moins de temps pour leurs relations familiales et sociales. »



R.E.S.P.E.C.T.

Cet automne aura été marqué par plusieurs actions de secteurs aussi différents que le gardiennage, le nettoyage ou encore les ETA (Entreprises de Travail Adapté). Leur point commun ? Les travailleurs sont pressés comme des citrons, ils sont au bout du rouleau et ils réclament plus de respect. Cela passe par de meilleures conditions de travail mais aussi plus de considération pour le travail qu'ils fournissent au quotidien. Nous avons rencontré plusieurs travailleurs en colère et nous leur avons demandé pourquoi ils se battent. Voici un aperçu.

« Nous réclamons un peu de dignité. Nous, les agents d'entretien, nous sommes traités comme des chauve-souris. On nous fait travailler tôt ou tard, on nous cache. Certains apprécient notre travail, mais d'autres nous traitent comme des moins que rien. On a dit de nous que nous étions des travailleurs essentiels, quand ils avaient besoin de nous. Mais aujourd'hui, tout est oublié. »

Sabah, Parlement européen



« Le Covid à l'hôpital, ça a été quelque chose de très dur. On a été écarté de nos familles et de nos proches pour les protéger vu que nous, nous étions en première ligne. Mais aujourd'hui, quand je vois mes collègues, je me dis que si nous étions confrontés à une nouvelle épidémie, nous n'aurions plus la force et le courage de revivre ça. Notre fatigue et notre souffrance n'ont pas du tout été prises en compte. »

Farida, hôpital Erasme

Pour les ETA Wallonnes, malgré les belles avancées pour les travailleurs conquises ces dernières années (notamment via l'accord non-marchand wallon 21-24), les témoignages prouvent que le combat doit continuer.

« Les conditions de travail ne sont pas adaptées aux ETA, ce qui est un comble. C'est ainsi qu'on a eu un travailleur avec une prothèse obligé de travailler toute la journée debout sur la ligne de tri. Alors que notre employeur reçoit des subsides pour nous protéger, il ne pense qu'à la productivité. »

Hubert, Noredine, Tony et Mickaël, des délégués de la région du Borinage qui en ont marre que la productivité passe avant la santé des travailleurs des ETA.



« Une ETA doit être un lieu où le social et l'humain ont leur place. Mais ce qu'on constate, c'est qu'il n'y a que les chiffres et la rentabilité qui comptent. Les mi-temps médicaux ne sont plus acceptés, les cadences ne tiennent plus compte des capacités des travailleurs et les délégués sont de plus en plus attaqués. »

Des délégués des ETA de Charleroi : Entra, Atelier Cambier, Jean Regniers, Relais Haute Sambre, la Thiérache, Metalgroup, Apac.

« Les patrons reçoivent des subsides pour nous, mais cela n'empêche pas nos responsables de jouer avec nos pieds. Ils ont tendance à oublier la dimension sociale et augmentent la charge de travail. On ne tient plus compte du handicap. Les ETA sont devenues un business comme un autre. »

Des délégués des entreprises de travail adapté bruxelloises Manufast, Travie, Travco, Groupe Foes, Apam, Brochage Renâitre, La Ferme Nos Pillifs, Jeunes Jardiniers. ◀



Arrêtons de suivre le Bouchez !

UNE ATTAQUE CONTRE LES MAJORITÉS PROGRESSISTES

Alors que des majorités progressistes, telles que défendues par la FGTB, se forment dans quelques communes emblématiques, la droite tente de casser ces collaborations et d'empêcher qu'elles se multiplient. Pour elle, il s'agit de tuer l'espoir d'une entente des gauches, d'empêcher des expériences positives et protectrices pour les travailleuses et travailleurs, et de se rendre incontournable pour s'assurer un accès permanent au pouvoir.

IL N'Y A PAS DE « CORDON SANITAIRE » CONTRE LA GAUCHE RADICALE

Pour y arriver, la droite essaie d'inventer et d'imposer un nouveau cordon sanitaire, cette fois contre ce qu'elle appelle « l'extrême-gauche ». Comme si la gauche radicale, qui prône l'égalité, l'antiracisme et plus de justice économique, pouvait être comparée avec l'extrême-droite raciste et pro-capitaliste.

Ce n'est pas surprenant que les libéraux mettent en place ce type de manœuvre. Ce qui est plus étonnant, c'est que certains à gauche la suivent. Il s'agit d'une erreur historique et d'une défaite morale, même si un chantage à la majorité provinciale est mis dans la balance. La mise en équivalence entre ce que la droite appelle « l'extrême-gauche » et les partis d'extrême-droite, et son inscription dans des accords de majorité, constitue un acte impardonnable de renforcement de la droite et d'affaiblissement de la gauche.

LES CONSÉQUENCES DE LA SOUMISSION À LA DROITE

La droite, au moment où elle est au sommet de son arrogance, pourra s'estimer à l'abri d'être renversée par des majorités progressistes et exiger l'application de son programme de destruction de la solidarité. Les travailleuses et travailleurs, laissés sans perspectives politiques en leur faveur, deviendront des proies plus faciles pour le renoncement politique et pour l'extrême-droite.

C'est en cela qu'il s'agit d'une erreur historique et d'une terrible défaite morale, mais aussi d'une attaque frontale contre les intérêts de la classe travailleuse.

MULTIPLIONS LES ALLIANCES PROGRESSISTES

Nous avons défendu le cordon sanitaire pour nous préserver des partis racistes et fascistes. Nous l'avons défendu pour préserver la démocratie. Il n'a jamais été conçu pour maintenir la gauche radicale en dehors du pouvoir, sauf dans les fantasmes récents du MR et des Engagés. Alors, arrêtons de suivre le Bouchez !

La droite craint les alliances qui pourraient être fondées sur la solidarité et la fraternité. Nous, nous ne les craignons pas. Au contraire, nous appelons à ce qu'elles se multiplient, que ce soit dans l'opposition à la droite ou en coalition pour diriger des exécutifs partout où c'est possible.



Éveiller les consciences

Les élections du 9 juin ont porté une coalition de droite au pouvoir en Wallonie, installant des partis qui agissent manifestement contre les intérêts des travailleurs. La situation au Fédéral n'est pas meilleure, avec des négociations qui risquent de provoquer la plus grande régression sociale de ces dernières années. Il est indéniable que ces partis ont obtenu de tels résultats grâce aux votes d'une partie de la classe travailleuse.

La première question qui se pose est donc : comment des travailleurs ont-ils pu soutenir des partis qui visent à démanteler l'organisation du travail, affaiblir les services publics et éroder la Sécurité sociale ?

La réponse est sans doute liée à la manière dont la droite a su proposer un projet de société – aux antipodes de nos valeurs – en vendant des rêves à la classe travailleuse. Tandis que la gauche peinait à imposer ses thèmes, les partis de droite ont abordé des sujets tels que le travail et le pouvoir d'achat, tout en jouant sur la précarité croissante. Ils ont également stigmatisé les segments les plus vulnérables de la population, comme les chômeurs et les personnes en incapacité de travail de longue durée. Il suffit d'observer les nombreuses déclarations de Georges-Louis Bouchez : il n'a cessé de marteler ses thèmes, plaçant la gauche en position défensive. Le MR et Les Engagés ont su se présenter comme des partis de changement.

À présent que la coalition en Wallonie est en place et que le paysage fédéral se dessine de manière plus précise, il est clair que la droite ne favorisera pas les intérêts des travailleurs, bien au contraire.

Entre les coupes budgétaires dans les services publics, l'élargissement des flexi-jobs, l'allongement de la durée de travail pour une pension moindre, la baisse du pouvoir d'achat et la hausse des taxes, de plus en plus de personnes comprennent le vrai visage du projet de la droite. Même

la mesure sur le taux d'enregistrement, qui semblait séduisante pour de nombreux travailleurs, dissimule en réalité une hausse des dépenses pour les ménages.

En tant que syndicat, notre mission ne se limite pas à défendre les travailleurs sur leurs lieux de production. Nous devons aussi éveiller les consciences sur les projets élaborés dans les cabinets ministériels, car ils affectent directement la vie et les conditions de travail de la classe travailleuse.

Ainsi, une seconde question se pose : comment éveiller la conscience des travailleurs ? Comment politiser les échanges ?

C'est une question essentielle si nous voulons bâtir une résistance concrète face aux mesures qui se profilent. Nous devons investir dans la formation de nos délégués sur ces questions qui concernent directement les travailleurs. Lorsque la droite promet une augmentation de 500€, nous devons expliquer que cette hausse se fera au détriment de notre Sécurité sociale et de nos services publics. Autrement, il est impossible de réaliser de telles promesses sans faire sauter le verrou de la loi de 96 et s'attaquer aux profits des multinationales, ce qui est à l'opposé du projet des partis de droite.

Nous devons adopter une attitude offensive. Cela passe par une présence accrue sur le terrain, des assemblées lorsque que c'est possible, faire le lien entre les difficultés rencontrées en entreprise et la réalité économique, ainsi que l'unité des travailleurs. Informer et sensibiliser massivement, comme cela a été fait avec le précédent numéro de Syndicats Magazine, ou via des tracts d'entreprises, est indispensable.

« Convaincre en étant convaincu », c'est la clé pour mobiliser le plus grand nombre, imposer un rapport de force dans les combats qui nous attendent. Pour bloquer les futures avancées de la droite et replacer les enjeux du monde du travail au cœur du débat politique. ◀



Frank Moreels devient président de l'ITF

Lors du 46e congrès de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) à Marrakech, Frank Moreels, président de l'UBT, a été élu président de l'ITF.

Il assumera cette fonction dans un « ticket combiné » avec le Président sortant, son collègue australien, Paddy Crumlin. Ce dernier continuera à exercer son mandat pendant deux ans. Frank Moreels lui succèdera à partir du 1er janvier 2027 jusqu'au prochain congrès en 2029.

NOUVEAUX DÉFIS DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Au cours de ce congrès, les principaux défis auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur des transports du monde entier ont été examinés en détail. L'impact du changement climatique, l'automatisation et la numérisation croissantes, ainsi que l'essor de l'intelligence artificielle sont des préoccupations majeures. En outre, les menaces de l'extrême-droite sur les droits conquis des travailleurs ont été vivement critiquées.

Frank Moreels souligne que les cinq prochaines années seront consacrées à l'organisation de la résistance syndicale internationale. Une attention particulière sera également accordée aux jeunes et aux femmes dans le secteur des transports, des groupes qui sont encore souvent sous-représentés.

PLUS D'OPPORTUNITÉS POUR LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LES TRANSPORTS

Le secteur des transports est encore perçu comme un environnement trop masculin. Pour y remédier, Frank Moreels souhaite investir dans des équipements tels que des installations sanitaires décentes pour les femmes et il veut éliminer la violence et le harcèlement sur le lieu de travail. Tous les obstacles qui empêchent les femmes de faire carrière dans le secteur des transports doivent être levés !

La question de la présence des jeunes au sein des syndicats est également considérée comme un élément essentiel. « Les jeunes ne sont pas l'avenir de notre syndicat, ils en sont le présent », a souligné Moreels. Les jeunes travailleurs du transport doivent donc avoir toute leur place au sein des syndicats.

RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES SYNDICATS LOCAUX ET MONDIAUX

Une autre priorité essentielle est de renforcer la coopération entre les organisations syndicales locales et mondiales. En créant des

synergies, les travailleurs du transport peuvent avoir une influence plus forte sur le secteur. Moreels considère qu'il s'agit d'un enjeu primordial afin de mieux faire entendre la voix des travailleurs du transport au niveau mondial.

UNE RÉPONSE PROGRESSISTE À L'EXTRÊME DROITE

« L'extrême droite induit les travailleurs du monde entier en erreur avec un récit erroné », prévient Frank Moreels. « Une alternative progressiste claire basée sur la solidarité, les droits de l'homme, les droits des travailleurs, la démocratie et l'inclusion est nécessaire pour résister aux courants populistes de droite. L'extrême droite n'a pas sa place sur nos lieux de travail, dans nos communautés, dans nos gouvernements et surtout dans nos syndicats. »

LE TRANSPORT COMME SOLUTION À LA CRISE CLIMATIQUE

Si le secteur des transports est souvent considéré comme l'une des principales causes de la crise climatique, Frank Moreels estime également qu'il a un rôle majeur à jouer dans la recherche de solutions. En investissant dans le transport durable et les transports publics, le secteur peut contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. « Nous voulons participer à la recherche de solutions à la crise climatique, mais pas aux dépens des travailleurs de l'industrie », a-t-il déclaré. Le congrès a adopté




FGTB UBT
UBT


un programme d'actions axé sur l'égalité, la démocratie, la durabilité et un travail sûr et sain.

SYNDICAT IMPLIQUÉ DANS LE CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE

Dans les années à venir, l'automatisation, la numérisation et l'intelligence artificielle auront un impact majeur sur l'industrie du transport. Frank Moreels souligne que les syndicats doivent jouer un rôle actif dans ce débat. « Les travailleurs du transport ne doivent pas payer le prix de ces changements. Nous transformerons cet agenda en un agenda des travailleurs. »

FORTE REPRÉSENTATION DE L'UBT AU NIVEAU INTERNATIONAL

Outre Frank Moreels, d'autres collègues de l'UBT ont été élus à des postes clés au cours du congrès :

- Jacques Kerkhof : président de la section navigation intérieure
- Nick Loridan : co-président de l'ITF Youth
- Stephanie Vanden Eede : membre de la commission femmes de l'ITF
- Tom Peeters : membre du comité de pilotage de l'entreposage et de la logistique

FIER DE L'INFLUENCE DE L'UBT

Frank Moreels conclut avec fierté : « L'Union Belge du Transport (UBT) un syndicat relativement petit mais fort d'un petit pays, a une influence considérable sur la scène syndicale internationale. Nous sommes aux commandes pour faire du « transport équitable » une réalité dans notre secteur ».

Plus d'infos :

➔ www.lemondeestanous.be



Un pas en arrière pour le secteur des transports et la sécurité routière à cause de la décision absurde des ministres démissionnaires De Sutter et Gilkinet !

L'UBT-FGTB est scandalisée par la décision des ministres fédéraux démissionnaires De Sutter et Gilkinet d'abolir les contrôles des temps de conduite et de repos pour les conducteurs de camionnettes électriques.

Plutôt que de progresser en introduisant un tachygraphe pour tous les transports professionnels, cette décision constitue un véritable recul en matière de protection des travailleurs et de sécurité routière.

UN PAS EN ARRIÈRE POUR LES CONDUCTEURS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'utilisation obligatoire du tachygraphe constitue un outil de contrôle légal des temps de conduite, tant pour le travailleur que pour la police et les services d'inspection. Il garantit également que les chauffeurs de camion prennent le repos nécessaire.

Frank Moreels, président de l'UBT-FGTB, réagit donc vivement : « Non seulement cet ajustement affaiblit la position des conducteurs, mais en plus il renforce ce que l'on appelle la "camionnettisation" du secteur des transports. De plus, il ouvre la porte à des heures de travail illimitées sans repos adéquat, menaçant directement la sécurité routière. »

LE CONTRAIRE DE CE QUI POURRAIT AVOIR UN IMPACT RÉEL

L'introduction des temps de conduite et de repos européens et l'utilisation obligatoire du tachygraphe ont été introduites à l'époque pour améliorer le contrôle des temps de conduite. En outre, les périodes de repos obligatoires garantissent que les conducteurs sont mieux reposés pour faire leur travail, ce qui est plus sûr pour eux et pour la circulation.

Tom Peeters, secrétaire fédéral adjoint Transport routier & Logistique : « Ce qui rend cette décision encore plus incompréhensible, c'est qu'à partir de 2026, la réglementation européenne introduira également l'obligation du tachygraphe pour les véhicules à partir de 2,5 tonnes pour l'ensemble du transport international. Choisir maintenant - au lieu d'introduire une obligation de tachygraphe pour tous les transports professionnels - de faire exactement le contraire est illogique et absurde. »

APPEL À L'ACTION

L'UBT-FGTB demande au gouvernement fédéral de ne pas approuver cette mesure et d'adopter une politique cohérente qui place les intérêts des travailleurs et la sécurité routière au premier plan. L'introduction d'un tachygraphe pour tous les transports professionnels (y compris les camionnettes) serait une étape nécessaire pour améliorer les conditions de travail et garantir la sécurité routière. L'UBT continuera à suivre cette question et à travailler pour améliorer les conditions de travail des conducteurs professionnels et la sécurité routière. ◀

Le secteur agricole investit dans la sécurité et la prévention

Le 5 novembre, les partenaires sociaux, Prevent-Agri et le gouvernement fédéral ont présenté leur outil de prévention flambant neuf pour l'agriculture : l'OiRA. Nous avons eu un entretien avec Alain Detemmerman, co-président de la FGTB Horval et porte-parole pour le secteur agricole, sur l'intérêt de cet outil.



Pourquoi la FGTB Horval a-t-elle contribué à cet OiRA ?

Il est indispensable d'investir dans la sécurité et la prévention dans le secteur agricole. Le nombre d'accidents de travail dans le secteur agricole est considérablement plus élevé que dans d'autres secteurs. Souvent, ces accidents ont des conséquences très graves. De plus, on y travaille souvent avec des produits chimiques qui peuvent nuire gravement à la santé. Dans le cas d'une utilisation dangereuse, certains produits peuvent être cancérigènes. Malheureusement, ce n'est pas seulement la théorie, mais parfois aussi la réalité à cause de l'exposition à certains produits.

Une priorité pour la FGTB Horval consiste à faire en sorte que les travailleurs puissent travailler dans un environnement sûr et sain. Nous sommes dès lors ravis d'avoir pu développer, avec les partenaires sociaux, notre organisation sectorielle de prévention Prevent-Agri et le gouvernement fédéral, un outil qui vise spécifiquement les risques encourus par les travailleurs et les apprentis lors de leur travail dans les entreprises agricoles.

Dans le secteur agricole, en tant que syndicat, nous travaillons surtout avec des entreprises occupant quelques travailleurs. L'OiRA joue-t-elle un rôle à cet égard ?

Qu'il s'agisse d'un grand employeur ou d'un petit, la sécurité et la santé au travail sont toujours la responsabilité de l'employeur. Il doit veiller à ce que les risques soient éliminés, évités, ou s'il n'y a pas d'autre moyen, qu'ils soient au moins clairement indiqués. L'employeur doit veiller à ce que les travailleurs portent des vêtements de protection et respectent rigoureusement les consignes de sécurité, notamment lors de l'utilisation de produits dangereux. Il est tout de même vrai que les employeurs plus petits ne sont pas toujours aussi bien au courant de ce que signifie une bonne politique de prévention. Voilà ce sur quoi nous voulons nous concentrer avec cet OiRA : nous avons réalisé une analyse pratique et conviviale adaptée au secteur.

L'OiRA est un outil gratuit et existe également pour d'autres secteurs. Vous pouvez retrouver l'OiRA en ligne en scannant le code QR.



”

La prévention
est un état d'esprit.

Y a-t-il aussi un soutien ?

Tout employeur est tenu de s'affilier à un service de prévention externe pour l'aider dans sa politique de prévention et de bien-être. Dans la pratique, les petites entreprises ne s'y retrouvent pas facilement dans les réglementations et les règles. Dans les secteurs verts, elles peuvent faire appel à Prevent-Agri pour avoir du soutien et un instrument vient de s'y rajouter : l'OiRA. L'OiRA (Online interactive Risk Assessment) est un outil en ligne avec une application spécifiquement conçue pour le secteur agricole. Sur la base de l'OiRA, les employeurs, éventuellement accompagnés par leur conseiller en prévention, peuvent cartographier les risques dans leur entreprise et établir un plan d'action convivial. Ainsi, ils peuvent essayer d'éviter des accidents et des maladies, mais n'oubliez pas que l'évaluation des risques n'est qu'une chose. La prévention est un état d'esprit. Voilà pourquoi nous n'allons pas uniquement promouvoir l'OiRA, mais nous allons surtout continuer à œuvrer pour un climat de travail où la sécurité est primordiale.

Merci pour cet entretien et pour l'OiRA ! ◀

”

La sécurité et la santé au travail
sont toujours la responsabilité de
l'employeur.



MANIFESTATION DU 7 NOVEMBRE

Du temps pour le non-marchand !

Le non-marchand est descendu dans la rue en novembre. Les travailleurs du secteur des soins, de l'aide sociale et de l'action socioculturelle réclament davantage de ressources et d'attention pour le secteur. Leur message est clair : il est désormais temps pour le non-marchand. Les trois revendications ? De meilleurs salaires, un meilleur équilibre entre travail et vie privée et plus de collègues sur le terrain

QU'EN EST-IL AU NIVEAU POLITIQUE ?

Le non-marchand est financé par des fonds publics. Le secteur doit donc toujours négocier avec les différents gouvernements de notre pays. Le 7 novembre, il n'y avait pas encore de gouvernement au niveau fédéral, nous étions donc encore dans l'inconnu. Si l'on regarde les notes qui ont fuité et les économies annoncées, il est néanmoins alarmant de constater le peu d'attention accordée au personnel des secteurs des soins, de l'aide sociale et de l'action socioculturelle.

Du côté flamand, un accord de gouvernement a été trouvé il y a un certain temps et la nouvelle coalition promet un changement de cap. Un investissement sans précédent est annoncé dans le non-marchand flamand, et il est également indispensable. C'est pourquoi nous avons rapidement appelé le gouvernement flamand à entamer les négociations pour un nouvel accord social pluriannuel (VIA 7).

Du côté wallon, il y a aussi depuis longtemps un gouvernement et un accord de coalition, mais rien ne permet de dire clairement quel sort et quel budget seront réservés au non-marchand. Quant à Bruxelles, aucun gouvernement n'est encore formé.

Ce que tous ces niveaux ont en commun, c'est qu'il y a une spirale négative de pénurie de personnel générant une charge de travail plus élevée, et donc encore plus de défections parmi le personnel. Il faut mettre fin à cette situation et pour cela, il faut un budget suffisant.

LA PAROLE AUX TRAVAILLEURS

Pour expliquer pourquoi des ressources supplémentaires sont si importantes, nous nous sommes entretenus avec quelques travailleurs. Ils aiment tous travailler dans le secteur, mais admettent que ce n'est pas toujours facile.

'ÊTRE ENTENDUS PAR LES RESPONSABLES POLITIQUES'

Caterina, hôpitaux

« Nous voulons être entendus par les responsables politiques. Nous manquons de bras et de temps. Nous sommes profondément inquiets. Les départs de personnels ne sont pas remplacés, qu'il s'agisse de départs en pension ou des licenciements. On nous demande toujours plus avec beaucoup moins de moyens. »



'BESOIN URGENT DE COLLÈGUES'

Debbie, aide aux familles

« Je travaille dans le secteur de l'aide aux familles et je descends dans la rue aujourd'hui parce que nous manquons de personnel, nous avons un besoin urgent de nouveaux collègues. À mon avis, il faut rendre le travail plus attrayant et cela peut se faire, par exemple, en offrant des salaires plus élevés, car ils ne le sont vraiment pas à l'heure actuelle. Autrefois, le but était aussi de tenir compagnie aux personnes faisant appel à nous, de les écouter. Ce n'est presque plus possible en raison de la charge de travail. C'est pénible pour nous. Nous sommes aussi confrontés à des problèmes plus lourds, tels que les personnes souffrant de problèmes psychiques. Nous avons besoin d'une formation supplémentaire à cet égard. »



'CELA DEVIENT DU TRAVAIL À LA CHAÎNE'

Guida, maisons de repos

« Les conditions deviennent insupportables à vivre. C'est le profit qui compte avant tout et il n'y a plus ou presque de place pour l'humain dans les maisons de repos. Je travaille en cuisine et on me demande de faire à manger pour 4€/jour par résident. 4€ pour le petit déjeuner, le dîner et le souper inclus... En tant que travailleur, on n'a plus l'occasion de parler avec les résidents. On est constamment sous pression, cela devient du travail à la chaîne, les toilettes sont minutées. Avant le Covid, c'était déjà très difficile. Au moment de la crise sanitaire, il y a eu une prise de conscience. Nous avons eu une lueur d'espoir, pensant que les choses allaient s'améliorer, que nous recevions de l'aide et du budget en plus, que les normes d'encadrement allaient s'améliorer à la hausse. Aujourd'hui, c'est encore pire et nous craignons qu'avec le futur gouvernement, les budgets soient encore rognés. Nous devons continuer à lutter pour avoir de meilleurs soins de santé car sans soins de santé, malheureusement, aucun être humain ne peut aller de l'avant. »



'IL FAUT BRISER CE CERCLE VICIEUX'

Nikita en Heidi, hôpitaux et maisons de repos

« Nous nous occupons des gens, mais on s'occupe encore trop peu de nous. Il faut plus de budget pour le personnel, car nous sommes en train de nous noyer. Il est urgent d'avoir plus de mains au chevet des patients. Nous n'y parviendrons qu'en offrant de meilleures conditions de travail. Il est très compliqué de trouver des collègues. C'est une question de salaires, mais certainement aussi d'équilibre entre travail et vie privée. Nous aimons tellement notre travail, mais ce n'est pas facile à combiner avec une famille et une vie sociale. Nous travaillons en pauses et celles-ci changent quotidiennement. Normalement, nous travaillons un week-end sur deux, mais en cas de pénurie, il faut presque travailler tous les week-ends. C'est d'ailleurs un cercle vicieux : en raison de la charge de travail élevée, nous n'accompagnons pas suffisamment les nouveaux collègues lorsqu'ils débutent et ensuite, ils décrochent... Il faut briser ce cercle vicieux. C'est tellement agréable de travailler dans le domaine des soins et d'aider les gens. Si nous obtenions la reconnaissance que nous méritons, ce serait déjà nettement plus facile. Nous travaillons avec notre cœur et nous voulons continuer à le faire. »

'LES TRAVAILLEURS EN PLACE SONT AU BOUT DU ROULEAU'

Sarah, accueil de l'enfance

« Les fuites dans les médias sur les éventuels projets du futur gouvernement nous font très peur. Sur le terrain, les conditions de travail sont très compliquées. On nous promet une revalorisation de nos métiers, qui ne vient pas. Les étudiants dans nos secteurs sont en pleine diminution. On doit répondre à des normes inatteignables et au niveau de l'encadrement, c'est très difficile. On nous promet des places en crèche mais le personnel ne suit pas. On doit normalement être une puéricultrice pour 7 enfants. On se retrouve pourtant dans des situations où l'on doit gérer un groupe de 10 enfants en étant seul. On ne parvient plus à répondre aux besoins des enfants comme on voudrait et comme on devrait le faire car nous sommes trop peu. Les travailleurs en place sont au bout du rouleau. Il est temps pour le Non-marchand. »



L'intelligence artificielle : amie ou ennemie ?

Les progrès de l'intelligence artificielle bouleversent considérablement notre société et notre marché du travail.

Goldman Sachs a calculé qu'environ deux tiers des professions aux États-Unis et en Europe seront exposées à un certain degré d'automatisation par l'IA. Selon l'OCDE, 26% des emplois dans notre pays risquent d'être remplacés par l'IA. Pour l'instant, aucun effet négatif n'a encore été observé sur l'emploi. Mais le pouvoir et la richesse des géants de la technologie ne cessent de croître, c'est indéniable.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE DEMAIN

Rien ne permet encore de dire avec précision ce à quoi ressemblera le marché du travail de demain et comment nous devrons l'appréhender en tant que syndicats. L'arrivée de l'IA sur le lieu de travail pose plusieurs défis. Pensons à la protection de la vie privée, mais aussi à l'organisation du travail et aux droits des travailleurs. Quel rôle jouera un syndicat lorsque le travail ne sera plus exercé par des personnes ? Les gens redeviendront-ils des citoyens ou resteront-ils des travailleurs sans emploi ?

Comment répartir équitablement les gains de productivité de l'IA ? L'IA peut-elle jouer un rôle dans l'allègement de certains emplois ? Ou bien l'IA sera-t-elle principalement utilisée pour contrôler les travailleurs et les mettre encore plus sous pression ? L'IA dépasse aussi les frontières nationales. Comment créer un cadre juridique favorable par-delà les frontières et les réalités ? En bref, comment pouvons-nous utiliser l'IA pour les gens et pas contre les gens ?

En principe, le remplacement des travailleurs par des machines ou l'IA ne pose aucun problème. Nous travaillons pour vivre. Si nous pouvons avoir le même niveau de vie sans travailler, c'est une situation win-win. Le problème, c'est le système capitaliste. Ceux qui n'ont pas d'emploi dans ce système n'ont rien à y gagner.

Les experts estiment improbable que nous soyons confrontés à un chômage de masse. Cela ne s'est jamais produit non plus dans le passé. Il est en revanche probable que nous produirons plus avec moins de main-d'œuvre, de sorte que notre consommation augmentera, avec des conséquences désastreuses pour le climat. L'IA proprement dite a également un impact sur le climat du fait qu'elle nécessite énormément d'énergie. Ce n'est pas un détail négligeable.

ET LE CLIMAT ?

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés. La bataille technologique contre ce changement passe aussi par l'IA. Cela semble contradictoire, car l'IA est extrêmement énergivore. En effet, les centres de données utilisés pour le stockage numérique et la puissance de calcul servant à construire et à maintenir l'IA dévorent des tonnes d'énergie.

Selon le bureau américain de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (« US office of Energy Efficiency and Renewable Energy »), les centres de données représentent aujourd'hui environ 2% de la consommation totale d'énergie aux États-Unis. ChatGPT, par exemple, consomme 500 ml d'eau pour 20 à 50 questions et réponses. La formation d'un modèle d'IA pourrait émettre plus de 283.000 kg de CO₂. Cela équivaut à peu

près à 62 voitures à essence circulant pendant une année entière. Le problème est aussi que nous disposons de peu d'informations sur la consommation exacte de l'IA, car les entreprises technologiques restent délibérément vagues sur leurs émissions. Il faut un cadre légal obligeant les entreprises à être transparentes et durables.

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles ! Différentes études montrent que l'IA dispose du potentiel pour avoir un impact positif sur le climat. En effet, l'IA peut être utilisée pour lutter contre les incendies de forêt, surveiller la biodiversité, prévoir le changement climatique, optimiser certains processus de production, assurer une meilleure gestion des stocks et bien plus encore.

”
Il faut un cadre
légal obligeant
les entreprises à
être transparentes
et durables.

METTRE L'HUMAIN AU CENTRE

Il reste essentiel que l'IA devienne plus écologique, en réduisant à la fois les émissions de carbone et la consommation d'eau. Et nous pouvons tous jouer un rôle à cet égard. Il est impossible de dire si l'IA est une bonne ou une mauvaise chose sans se demander qui détiendra le pouvoir. C'est à nous, citoyens et organisations syndicales, de faire pression sur les différents niveaux politiques pour que les entreprises soient obligées de devenir plus durables. Comme toujours, la technologie doit être au service des gens et pas l'inverse. ◀

HARALD S'EN EST ALLÉ



Une BD sur la sécurité sociale ? C'est ce projet un peu fou qu'Harald Franssen, dessinateur, était venu présenter au CEPAG en 2017. Un coup d'œil sur son travail avait vite dissipé toute incrédulité : cette BD devait voir le jour ! Harald s'était aussitôt mis au travail. Trois ans plus tard, l'album « Un cœur en commun - La belge histoire de la Sécurité sociale » était publié aux Éditions Delcourt. Une BD drôle et émouvante, qui a rencontré succès critique et public. Un ouvrage autour duquel Harald a également mis sur pied une exposition itinérante présentée à travers tout le pays : « Le droit de vivre ». Harald voulait aussi entamer un nouveau projet sur l'idée d'une Sécurité sociale européenne. La maladie l'en a malheureusement empêché. Elle l'a emporté le 5 novembre dernier.

Merci Harald. Merci pour toutes ces belles rencontres et ce « cœur en commun » que tu nous laisses, un témoignage inestimable pour notre histoire sociale et pour nos luttes présentes et à venir.

Lire plus sur Harald, sa BD, son expo, et écouter le podcast sur :

➔ <https://tinyurl.com/mwe8yw7y>

EXPO « DROIT DE VIVRE. L'HISTOIRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE »

Jusqu'au 14/12

2024 marque le 24ème anniversaire de notre système de Sécurité sociale résolument unique. À cette occasion, Promotion & Culture et le PAC Liège vous convient à découvrir l'expo « Le droit de vivre. L'histoire de la Sécurité sociale ».

CEPAG MOWEBRENT Promotion & Culture POC pointculture

présentent **Le droit de vivre**
L'histoire de la sécurité sociale

Exposition du **12.11** au **14.12** 2024

Vernissage mar. 18h30 **12.11**

AU B3 - Centre ressources et de créativité de la Province de Liège
Place des Arts, 1, 4020 Liège

Exposition itinérante
Visites guidées du lundi au vendredi
Inscriptions : ledroitdevivre.b3@gmail.com

Une ville de 120000 habitants est présentée par Promotion & Culture et le PAC Liège, avec le soutien de l'Administration Provinciale de la Région Wallonne et de la Province de Liège.

À l'heure où d'aucuns rêvent de la démembrer pour mieux en gratifier ses piliers aux assureurs privés, ce parcours a pour but de rappeler d'où provient cet outil extraordinaire de protection solidaire. Davantage, à travers son histoire, en expliquer les rouages pour mieux débattre des enjeux concernant sa sauvegarde et son (re)déploiement.

- Quand ? Jusqu'au 14 décembre, du lundi au vendredi.
- Où ? Au B3 - Centre de ressources et de créativité de la Province de Liège - place des Arts, 1, 4020 Liège.
- Entrée gratuite.
- Visites groupées sur réservation : ledroitdevivre.b3@gmail.com

DÉFENDRE LE CHÔMAGE, C'EST DÉFENDRE L'EMPLOI !

Conférence-débat - 3/12



Depuis plus de 20 ans, une grande partie du monde politique, le patronat et certains médias ont trouvé le bouc émissaire idéal : les chômeuses et chômeurs. La liste des réformes de ces dernières années donne le tournis : limitation dans le temps des allocations d'insertion, dégressivité accrue des allocations, etc. Elles sont catastrophiques sur le plan social, mais elles sont aussi totalement inefficaces.

Alors, pourquoi la droite et le patronat s'entêtent-ils à vouloir mettre en œuvre des politiques qui ne fonctionnent pas ? Il est crucial de déconstruire les préjugés et d'ouvrir le débat. Le CEPAG Mons-Borinage et la Formation Léon Lesoil vous invitent à le faire avec David Lannoy, conseiller au CEPAG et rédacteur de la brochure « Défendre le chômage, c'est défendre l'emploi ! ».

- Quand ? Le mardi 3 décembre à 18h30, accueil dès 18h15.
- Où ? À la salle Janssens 25, rue de Dinant à 7000 Mons.
- Entrée à prix libre.
- Réservation souhaitée par mail : cedric.devriese@cepag.be

QUINZAINE DES MIGRATIONS

Namur - Du 2 au 12/12



De secrétaire d'Etat en secrétaire d'Etat, la politique migratoire belge est de plus en plus restrictive et inhumaine. La Belgique a été condamnée un nombre incalculable de fois pour manquement à sa politique d'accueil et pourtant, rien ne bouge.

En Europe, le Pacte migratoire, mais aussi le rôle de l'agence Frontex, est le reflet d'une politique de rejet total des personnes migrantes, renforcée par la montée de l'extrême droite.

À notre niveau, nous devons continuer à résister et à défendre celles et ceux qui sont dominés, invisibilisés, rejetés. Pour ces raisons, le CEPAG vous invite à sa première « Quinzaine des migrations ».

- Quand ? Du 2 au 12 décembre.
- Où ? À Namur. Plus d'infos : www.cepag.be/node/4395
- Entrée gratuite.
- Réservation souhaitée via le lien suivant : <https://tinyurl.com/cepagform>

BRABANT WALLON

Centrale des Métallurgistes MWB-FGTB

Rue du Géant 2bte3 à 1400 Nivelles - Tél. 067/89.32.10

Cher(e)s Camarades, en cette période de fin d'année, nous vous informons que nos bureaux seront exceptionnellement fermés du mercredi 25 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025 inclus. Nous aurons le plaisir de vous accueillir, à nouveau, à partir du jeudi 2 janvier 2025.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année.

JEREMY CORBYN

« Les syndicats sont un élément essentiel d'une société démocratique »

Syndicats Magazine s'est longuement entretenu avec Jeremy Corbyn sur les syndicats, la guerre, la paix et l'avenir lors du festival Manifiesta.



Jeremy Corbyn a été un militant contre toutes les formes de racisme et de discrimination, un syndicaliste convaincu et un représentant intègre du peuple. Il a passé 41 ans à la Chambre des communes du Royaume-Uni pour le district londonien d'Islington North. Enfin, pendant cinq ans, il a été le leader du parti travailliste britannique. Aujourd'hui, il siège comme député indépendant. Rencontre.

Nous vivons un moment où beaucoup perdent espoir dans le système électoral. Les syndicats peuvent-ils contribuer à un changement politique ?

Les syndicats sont en effet un élément essentiel d'une société démocratique, et peuvent être très efficaces pour provoquer un changement politique. Au Brésil, par exemple, le parti des travailleurs est une organisation entièrement basée sur les syndicats, et le président Lula est lui-même un syndicaliste. L'influence des syndicats a été énorme. Même dans les jours les plus sombres de la dictature. En Afrique du Sud, les syndicats ont joué un rôle crucial dans la fin du régime d'apartheid et ont été très influents au sein de l'ANC de Nelson Mandela.

J'ai pourtant quelques critiques à formuler à l'égard des syndicats en général, même si j'ai été syndiqué toute ma vie et que je le resterai jusqu'à la fin de mes jours. Ils sont parfois trop lents à reconnaître les changements technologiques qui ont un impact considérable sur le travail. Les travailleurs de plateformes sont de plus en plus représentés dans les syndicats et c'est une bonne chose. L'année dernière, j'ai assisté à une réunion du syndicat des transports UBT en Belgique. Une discussion très intéressante y a eu lieu sur le sujet. J'estime que tous les travailleurs doivent être représentés dans un syndicat.

Parlons un peu des médias. Ils n'étaient pas tendres avec vous lorsque vous étiez à la tête du parti travailliste...

C'est vrai. Dans les médias traditionnels, environ 91% des communications sur notre parti ou nos propositions étaient tout à fait négatives. 6% étaient neutres. Cela nous laissait donc 3% de communications positives. Je leur suis très reconnaissant pour ces 3% (rires) !

Depuis toujours, vous êtes un militant engagé contre toutes formes de racisme et de sectarisme. Pourtant, vous avez pu être accusé – sans vergogne et sans fondement – par les médias d'antisémitisme. Faut-il en conclure que la bataille est perdue dans les médias traditionnels, et qu'il ne reste plus qu'à jouer pleinement la carte des médias sociaux ?

Je ne pense pas que l'on puisse absolument séparer les médias traditionnels des médias sociaux. Les deux s'alimentent. Par exemple, les gens qui lisent les journaux le font très souvent en ligne, via les réseaux sociaux. Un autre exemple : la BBC (radio publique britannique, ndlr) propose une émission matinale intitulée « Today ». Elle a lieu presque tous les matins, pendant trois heures à la radio. Son influence est énorme. Elle définit le débat pour le reste de la journée. Des extraits apparaissent sur les médias sociaux et sont ensuite partagés ou transmis.

Dès lors, faut-il contrôler les médias sociaux ?

Selon moi tout le monde doit avoir un accès égal aux médias sociaux. Nous devons tous pouvoir nous exprimer librement. Mais comment gérer les communications à caractère sexiste ou raciste, ou qui incitent à la violence, ou qui sont tout simplement complètement fausses ? De plus, il est très difficile de savoir qui se cache derrière certains messages. Je pense donc qu'il devrait y avoir un certain degré de contrôle ou d'autorégulation.

Cela signifie-t-il également une propriété publique ?

Question intéressante. La BBC est en fait une entreprise publique, théoriquement indépendante du gouvernement. Sa source de revenus est la redevance TV (la fameuse « licence fee » d'environ 200 euros par an, ndlr), que toute personne possédant un téléviseur doit payer. La BBC a une charte, dont l'objectif fondamental est d'éduquer, de divertir et d'informer. Pour une partie, la BBC fait du très bon travail : l'histoire, les documentaires, la musique, la télévision pour les enfants, les retransmissions sportives. Il en va autrement lorsque la chaîne s'engage dans un discours politique. Les principaux journalistes de la BBC sont pratiquement tous issus de l'enseignement privé et de deux universités.



➔ Lisez l'intégralité de l'interview sur www.syndicatsmagazine.be

”

Je pense que le rôle des syndicats est important et qu'à de nombreux égards, les syndicats sont plus représentatifs et plus démocratiques que les partis politiques.

Jeremy Corbyn

Passons à des thèmes internationaux. Pour le Canadien d'origine hongroise Gabor Maté, médecin spécialisé dans les traumatismes et le stress, ce qui se passe à Gaza depuis le 8 octobre 2023 est la pire chose qu'il ait vue en 80 ans de vie. Êtes-vous d'accord avec lui ?

C'est en tout cas l'une des pires. Mais il faut être prudent avec les superlatifs. Il y a eu des génocides au Rwanda, au Cambodge, au Darfour, par l'Indonésie contre les Timorais de l'Est. Il y a eu la guerre au Viêt Nam, en Corée, en Afghanistan, en Irak. La liste est longue, très longue. Ce que vit la population de Gaza fait également partie de cette liste. Ce qui rend cette situation si unique, c'est le caractère unilatéral du conflit. Israël occupe Gaza, et tente d'éliminer ou d'exterminer la population palestinienne de Gaza.

C'est pourquoi la décision de la CIJ (selon laquelle il existe des preuves substantielles permettant de croire que les conventions sur le génocide ont été violées par Israël, ndr) était si importante. Gabor Maté pourrait certainement avoir raison ici. Et venant de lui, c'est très fort.

Durant votre passage à Manifiesta, vous participez à un débat sur les syndicalistes pour la paix. La guerre fait rage dans l'est de l'Europe et on assiste à un véritable bain de sang à Gaza. Pensez-vous que les syndicats ou les militants ont un rôle à jouer dans cette quête de la paix ?

Je pense que le rôle des syndicats est important et qu'à de nombreux égards, les syndicats sont plus représentatifs et plus démocratiques que les partis politiques. En effet, les travailleurs s'unissent et rejoignent un syndicat avant tout pour protéger leurs

conditions de travail et de salaire. Mais au sein-même d'un syndicat, on parle aussi de politique. Dès lors, lorsque les membres d'un syndicat décident ensemble de soutenir le peuple palestinien, je pense que nous devons les écouter très attentivement, car il ne s'agit pas d'un hasard, mais d'un très grand groupe de travailleurs et travailleuses qui en sont arrivé à cette conclusion...

Parlons maintenant jeunesse. D'après vous, quelle est la – ou y a-t-il une – formule magique pour conquérir le cœur des jeunes aujourd'hui avec un message de solidarité, de redistribution des richesses et d'autres idées socialistes ?

La clé, c'est le respect et l'espoir pour les jeunes, c'est d'écouter ce qu'ils ont à dire. Les jeunes dans toute l'Europe ont des difficultés. Dans mon pays, près de 40% des jeunes vont à l'université, et la quittent avec une dette que la plupart d'entre eux ne pourront jamais rembourser. Emprunter de l'argent devient très difficile pour les jeunes, ils doivent louer sur un marché locatif privé totalement dérégulé. Très souvent, plus de la moitié de leur salaire est absorbée par leur loyer. Cette situation, vous la retrouvez partout en Europe, avec un niveau de vie pour les jeunes qui est inférieur à celui de la génération de leurs parents. Et il n'y a aucune amélioration en vue.

Le résultat de tout cela ? Problèmes psychologiques, déception, criminalité, société divisée. Pour moi, il faut donc inspirer et réunir les jeunes. Ça a toujours été un plaisir de travailler avec de nombreux groupes de jeunes différents à un travail créatif et culturel, à l'organisation d'actions syndicales et politiques. ◀

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Auréli Vandecasteele
Rédactrice en chef

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopoulou
Daan Nelen
Léonard Pollet
Aïcha Magha
Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Mark Pauwels
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca
Mada Minciuna
Céline Boogaerts
Alissa De Ceuninck
Sacha Dierckx
Kobe Martens

Photos :

iStock
FGTB
Celia d'Amico
Ioanna Gimnopoulou
Auréli Vandecasteele
Yannick Bovy
Ali Selvi
Cyprien Lepoivre
(FGTB Bruxelles)

Layout :

www.ramdam.be



CEPAG
MOUVEMENT
d'éducation populaire
cepag.be

BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur www.actelaffinity.be/fgtb

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY

Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré

Responsabilité civile :

- Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.
- Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.

Protection juridique :

- Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.
- Nous assurons votre défense pénale.

Protection du conducteur :

- Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.

✗ Ce qui n'est pas assuré

Responsabilité civile :

- Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.
- Les dommages matériels au véhicule assuré.

Protection juridique :

- Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.

Protection du conducteur :

- Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc. - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

PB-PP1B-
BELGIE(N)-BELGIQUE



#6 NOVEMBRE 2024
Bimestriel | Année 79
E.R. : Thierry Bodson
EXP. : rue Haute 42, 1000 Bruxelles